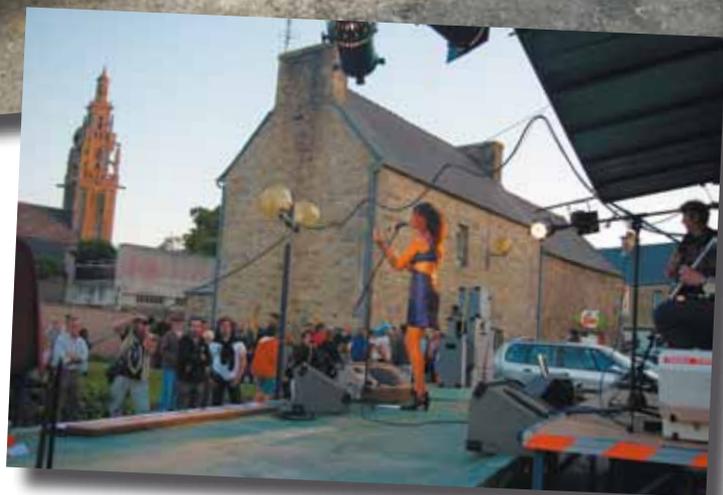


Bloavezh Mat !





Ploubeziriennes et Ploubeziriens,
En mon nom et au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne année 2015 pleine de bonheur et de réussite dans votre vie familiale, professionnelle et personnelle.
J'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux qui sont dans la souffrance et la solitude.

Je profite de cette célébration des vœux pour saluer le travail accompli par les forces vives de notre commune qui contribuent à son développement économique : les artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs. C'est aussi le moment de souligner le dynamisme du tissu associatif qui permet le développement et l'animation de la vie locale, sociale, culturelle, et sportive. Dans ce bulletin vous découvrirez les actions et projets de nombreux bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie avec beaucoup de modestie et de générosité au service des autres.

Je voudrais aussi renouveler ma confiance à l'équipe enseignante. Avec 123 élèves en maternelle pour 5 classes, et 190 élèves en primaire pour 8 classes, nous avons une capacité d'accueil équilibrée notamment depuis l'ouverture de la 8^{ème} classe.

La fonction que vous m'avez confiée le 28 mars 2014 est une lourde tâche. Cependant je l'assume avec détermination et rigueur en privilégiant disponibilité, écoute et dialogue. M'appuyant à la fois sur les connaissances de mes collègues élus et sur les compétences et qualifications des services municipaux, mon action est avant tout un travail d'équipe.

En parcourant ce Kelou, vous trouverez les travaux réalisés et en cours depuis le début de notre mandat. Ce sont tout d'abord les travaux de voirie, puis du groupe scolaire et la réhabilitation de la toiture de l'église. De plus, le site internet de la commune sera bientôt opérationnel afin que vous puissiez à nouveau être informés sur la vie locale de notre commune et bénéficier en ligne des documents administratifs. Enfin, le dépôt du permis de construire pour la bibliothèque permettra une mise en conformité avec la réglementation.

Pour 2015 d'autres dossiers sont prévus. Afin de diminuer les charges financières qui pèsent sur la commune, la ZAC (zone d'aménagement concertée) constitue une de nos priorités. Plusieurs contacts ont été pris avec des constructeurs pour que des projets puissent aboutir. Après l'installation au mois d'octobre dernier des réseaux d'eau de gaz et d'électricité, la construction de 27 logements sociaux dans la ZAC devrait débuter au mois de janvier 2015. Des travaux d'extension du gaz de ville sont également en cours.

Il sera procédé à la poursuite de la révision du PLU. Des réunions mensuelles ont lieu avec les instances concernées pour aborder le diagnostic territorial, avec état initial de l'environnement et expression des enjeux stratégiques. Suivra ensuite l'élaboration du PADD (projet d'aménagement et de développement durable).

Avec 3633 habitants aujourd'hui, on note une augmentation régulière de notre population dont une grande partie est constituée de jeunes foyers. Aussi je suis heureuse de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui sont venus s'installer sur notre commune en 2014. Le prochain recensement aura d'ailleurs lieu du 14 janvier au 15 février prochain. Sept agents recenseurs passeront vous rencontrer à votre domicile, je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil. La crise économique et sociale qui secoue notre pays depuis quelques années est toujours présente. Ici comme ailleurs, nous n'y échappons pas. Nous subissons une baisse des dotations de l'Etat pour les trois prochaines années. Cela nous imposera une gestion rigoureuse de nos finances tout en nous efforçant de ne pas freiner l'essor de notre commune.

Au cours de cette année et comme nous l'avons fait depuis notre arrivée à la tête de la commune, mon équipe et moi-même continuerons à privilégier la disponibilité, l'écoute et le dialogue, en un mot gérer la commune avec ses habitants.

Bonne année et bonne santé à tous.

Plouberiz, merc'hed ha paotred,

En ma anv hag en anv skipailh an Ti-Kêr a souetan deoc'h ur bloavezh mad 2015, yec'hed ha prespolite, chañs vad ewidoc'h, er gêr gant ho pugale kenkoulz hag en ho labour. Soñjal a ran dreist-holl e-barzh ar re o devez poan a bep seurt, ar re glañv, ar re a vez o-unan, ar re a vez start o buhez. Enne a soñjan da gentañ tout ar muiañ.

Peogwir emañ ar c'houlz d'en ober, a saludan al labour graet gant ar re a boan ewit reiñ tro da ekonomiezh ar gumun : artizaned, koñversanted, micherioù liberal, labourerien-douar. Un digarez eo ivez ewiton da venegiñ talvoudegezh al labour graet gant ar c'h-evredigezhioù sokial, sevenadurel ha sport. Reiñ a reont diduamant da habitanted a blij dezhe bewañ en Ploubêr. E-barzh a gelaouenn-mañ a welfet pezh vez graet gante, tud a youl vad ha n'int ket distant o reiñ o nerzh hag o amzer e servij ar re all hep ober trouz hag hep kontañ.

Ur wech c'hoazh, meus c'hoant da lâret a lakan ma fiziñs e skipailh kelennerien ar skol publik. Gant 123 skoliad e Skol-vamm ewit pemp klass ha 190 skoliad e Skol kentañ derez ewit 8 klass, omp barrek da digemer skolidi hep re a bres dreist-holl abaoe ma oa bet digoret an 8vet klass.

Goût ouzon pegen pouezus eo ar garg poa fiziet ennon d'an 28 a viz Meurzh 2014. Kemer a ran anezhi war ma chouk gant nerzh-kalon ha sirusted. Pezh a gont ewiton eo bezañ prest ordi da glask da respont deoc'h, chilaou ac'hanoc'h ha divizout ganeoc'h. Kemer a ran harp war gouzিয়েgezh ma c'holeged dilennet ha war barregezh ha michererezh servijou an Ti-Kêr. Ul labour a-stroll an hini eo a glas-kan ober.

En ur lenn ar gelaouenn-mañ a gavfet ivez al labourioù graet ganimp pe reoù emaoamp bremañ oc'h ober anezhe abaoe omp bet en karg eus ar gumun

Labour an hentchoù da gentañ, reoù ar skol goude hag dressadur foenn an iliz. Ouzhpenn da-se, lec'hienn internet ar gumun a zo peusprest ewidoc'h da gât keloù eus buhez ar gumun ha kaout war internet dokumañchoù melestradurel. Erfin, gant aotre dressañ al levrroueg a vo tu da lakaat anezhi da glotañ gant ar reolennoù o ren. Ewit 2015 a vo raktresoù all. Ewit digreskiñ ar gle a bouez war finañsoù ar gumun, eo ewitomp-ni ar ZAC unan eus an traoù d'ober war he zro da gentañ penn. Bet omp en darempred gant savarien ewit ma c'hallfe seurt raktresoù dont da vad.

Adwelet vo ar PLU. Reunionoù miziek vez dalc'het gant an ensavioù intereset ewit komz eus an diagnostik tiriadel gant stad kentañ an endro ha dalc'hoù strategel da heul. Savet vo ar PADD goude.

Gant 3633 den o chom herie en Ploubêr, a weler hon foblañs o kreskiñ ingal, tud yaouank an darn vrasañ anezhe. Laouen on o souetiñ un digemer a feson d'ar re newez deut d'en em staliañ e-barzh hon c'humun e 2014. Kentañ niveradeg a vo dalc'het eus ar 14 a viz Genver d'ar 15 a viz C'hwevrer. Seizh den a raio a labour-se. Tremmen a refont du-se hag trugarekaat a ran ac'hanoc'h da digemer anezhe evel zo gleet.

Ur wech graet ar rouedad dour, gaz ha tredan e miz Here diweañ, a lañsfomp savadur 27 annez sokial e-barzh ar ZAC adalek miz Genver 2015. Emañ rouedad ar gaz-kêr da vezañ astennet ivez.

N'eo ket achu c'hoazh ar c'hriz ekonomikel a vez skoet hon bro gantañ abaoe un toullad bloavezhioù. Amañ evel e lec'h all omp tapet fall gantañ ivez. Ewit an tri bloavezh o tont, a vo digresket an arc'hant roet d'ar c'humunioù gant ar gouarnamant. Ret vo dimp bezañ fur gant hon gwenneien ha klask memestra nompas stardañ re war lañs hon c'humun.

Pad ar bloavezh o tont hag evel meump graet aboe omp bet e penn ar jeu e kumun Ploubêr, vefomp prest ma skipailh ha me da chilaou Plouberiz, divizout gante ha klask respont d'o goulennou, en ur gir, ren ar gumun asambles gant an dud.

Bloavezh mad 2015, yec'hed ha prespolite !

Brigitte Gourhant

ÉDITORIAL

DOSSIER

Rythmes scolaires	1 à 3
RFF ligne Lannion - Plouaret	4
Réseau de gaz	4
Voirie rurale - Eglise	5
Ravalement de façades	6
Groupe scolaire	7
Le recensement	8

VIE DE LA COMMUNE

Bibliothèque	9
11 novembre	9

Concours de fleurissement	10
Scènes d'Automne au jardin	10
Repas des anciens	10
Journées du Patrimoine	11
Conférences livres	12
NOUVELLES ACTIVITÉS	
Le Couls	13
Le Bricquer	13
Intermarché	13
ASSOCIATIONS	
J15th Cavalry - Amicale bouliste	14
La Ruche artistique - Ploubz'anim	15

ADSBL - Jumelage	16
US Ploubezre - Rederien	17
Apedys - Institut Curie	18
Mucoviscidose - Téléthon	19

MOT DE L'OPPOSITION 20

CONSEILS MUNICIPAUX 21 à 27

Directeur de la publication : Brigitte Gourhant, Maire
Responsable de la rédaction : Armèle Robin-Diot, conseillère déléguée à la Communication
Comité de rédaction :
Françoise Allain, Virginie Chauvel, Catherine Goaziou, Louis Jégou, Gabrielle Perrin, Armèle Robin-Diot, Marie-Odile Rolland, Les associations de Ploubezre.
Crédit photos : Daniel Giraudon, Les associations de Ploubezre, Armèle R.D., Service de l'Inventaire du Patrimoine Culturel © Région Bretagne, François Vanghent

Les nouveaux rythmes scolaires : l'heure du bilan

La mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires s'est faite pour la commune de Ploubezre en septembre 2013. Or, Seules 18 communes (6.4%) du Département des Côtes d'Armor avaient mis en place dès septembre 2013, ces nouveaux rythmes.

Un projet éducatif territorial

La commune de Ploubezre a fait le choix également de disposer d'un Projet Éducatif Territorial (PEDT). C'est un outil de collaboration locale dont l'objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles, et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

Il élabore et assure le suivi du projet éducatif territorial en veillant à son adaptation aux besoins des enfants, des familles et du territoire.

Ce comité de pilotage se réunit 3 fois/an sous la responsabilité du Maire et de l'adjointe aux affaires scolaires.

L'organisation de la semaine :

Il est vrai que les temps périscolaires ont été mis en place par la précédente municipalité. Cependant, ils ont été poursuivis par la nouvelle municipalité avec le souci de répondre au mieux aux besoins des enfants notamment des plus jeunes d'entre eux. C'est pourquoi nous n'imposons plus à nos chères petites têtes blondes, une succession d'intervenants qui les perturbaient dans leur quotidien.

• A Quel moment sont organisés les TAP ? :

- Pour l'école maternelle, les TAP ont lieu le Lundi et le jeudi de 15h20 à 16h30.
- Pour l'école élémentaire, les TAP ont lieu le mardi et le vendredi de 15h00 à 16h30.

Cette répartition horaire permet les déplacements vers les salles spécifiques (salle Paugam, Bibliothèque) et le Pôle St Louis.

Les maternelles bénéficient d'une organisation plus allégée depuis cette année. En effet, les classes de Très petites sections et petites sections se répartissent autour de 5 ateliers qui se passent pour 4 d'entre eux au sein même de l'école.

Un bilan financier indispensable !

Pour encadrer les enfants et les accompagner dans la découverte d'activités sportives, culturelles, des intervenants extérieurs ont été sollicités à partir de leurs compétences réelles (personnes diplômées).

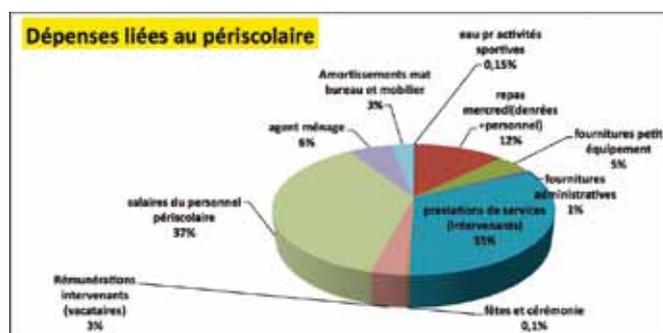
Ce choix a permis d'offrir **un niveau d'activités appréciable** par les enfants. **La gratuité pour les familles** a été choisie pour ne pas les mettre en difficulté de mode de garde, face à ces nouveaux rythmes scolaires qui leur étaient imposés par la nouvelle loi.

Cependant, cette priorité mise en place depuis septembre

2013 sur la commune entraîne **des dépenses non négligeables pour la collectivité.**

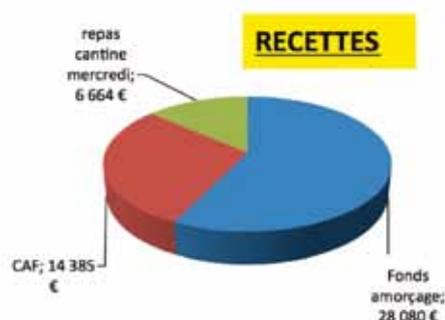
Les activités proposées ont un coût supporté par la commune essentiellement et le fonds d'amorçage de l'État qui sera reconduit cette année et l'année prochaine. Nous avons une perspective sur 2 années scolaires. Il est donc indispensable de se poser les bonnes questions suffisamment tôt : Qui paiera quand l'État se désengagera financièrement, bien qu'il nous ait imposé ces nouveaux rythmes ?? Ne faut-il pas avant tout mettre le gouvernement en place devant ses responsabilités ?

Le total des dépenses liées au fonctionnement des TAP sur l'année 2013/2014 s'élèvent à **125 765 €**



Ce chiffre ne prend pas en compte les investissements tels que l'achat et la rénovation des locaux du Pôle St Louis, ni l'achat de matériel et d'équipement nécessaire à la mise en place de ces activités. Le montant de cet investissement sur la même année scolaire s'élève à **419 667 €**.

Les recettes se répartissent ainsi :



Nous remarquons d'emblée que le fonds d'amorçage représente plus de la moitié des recettes. Il est donc plus qu'indispensable dans le fonctionnement de ces nouveaux rythmes scolaires. Le total des recettes = **49 129 € soit un déficit de 76 636 € à supporter par la collectivité (240 €/enfant)**



photos intervenants TAP

Aussi, dans un contexte de baisse des dotations, les communes, comme les intercommunalités, ne sont pas toujours en mesure de financer durablement un tel montant de dépenses. C'est la raison pour laquelle nous réitérons, avec l'AMF, notre demande à l'Etat de transformer le fonds d'amorçage en un fonds d'aide pérenne et de réévaluer son montant au regard du coût de mise en œuvre de la réforme pour les communes.

Le personnel communal sur tous les fronts !

Pour mener à bien cette réforme, le personnel communal a dû et a su s'adapter aux nouvelles exigences de ces rythmes scolaires.

Il troque plusieurs casquettes dans la journée : ATSEM en classe de maternelle, accompagnateur de groupes d'activités culturelles, animatrices sportives pour certaines, animatrices d'activités ludiques pour d'autres... Le personnel du service restauration et d'entretien sont mis également à contribution pour les déplacements des enfants vers la garderie (pédibus et cartobus)

Bref, les journées passent vite !

Un grand merci à ce personnel.

Quels ateliers périscolaires en élémentaire ?

Au cours de l'année scolaire 2014/2015, les enfants des classes élémentaires pratiqueront dix activités :

Les enfants de l'école maternelle bénéficient d'activités telles que l'éveil à la motricité, le chant, l'éveil musical, la langue des signes, la découverte des contes « kamishibai »

Et pour les plus petits d'entre eux (petites sections), des activités plus ludiques sont proposées comme les jeux de société et de construction.

Dénomination de l'activité	Animateurs	Lieux	Description de l'activité	Objectif pédagogique
Les arts plastiques	Kristin Le Coz-Tribouloy Prestataire de services	Pôle St Louis	Impression : art graphique et gravure sur linoléum et impression en relief	développer et renforcer leur pratique artistique
Les sports collectifs	Pascal Louis éducateur sportif assisté de Mélanie Kerlévéo et Nathalie Diego Animatrices BAFA et ATSEM	Salle André Paugam (salle de sport)	Basket, football, handball, ultimate	Découvrir les principaux sports collectifs et en apprendre les règles.
Les jeux de raquette			Badminton, tennis de table	Découvrir les jeux de raquette et en apprendre les règles.
Les ateliers créatifs	Marie Aubourg Prestataire de services	Pôle St Louis	Activités créatives manuelles diverses	Développer la dextérité manuelle et sensibiliser à la création à partir de matériaux issus du développement durable
l'éveil musical	Nathalie Le Gaouyat vacataire	Longère CAREC	Travail sur le rythme et les sons avec divers petits instruments	approfondir les notions de rythme. D'échelle de sons, découvrir les différents types d'instruments (percussions, à vent, cordes...)
Temps de loisirs :	Anne Fouillard Agent communal	Pôle St Louis	Réalisation de travaux à partir d'une projection d'un documentaire sur la vie, la nature, sur les pays ...	Découvrir le monde et la nature
La langue des signes	Cindy Charrié Prestataire de services		Apprentissage des techniques de base de la langue des signes	s'ouvrir à une autre forme de communication

Le personnel communal intervenant dans le domaine périscolaire



Yveline Cozic

Responsable service enfance
jeunesse, aide aux devoirs.



Manuel Desbois

Responsable restauration et pédi-
bus, garderie



Mélanie Kerlévéo

ATSEM, activités sportives
maternelle/primaire
et Directrice le mercredi ALSH



Ghislaine Héлары

ATSEM, encadrement activités TAP
maternelle et ALSH



Laëtitia Cormillot

ATSEM, TAP kamishibai



Nelly Jacob

ATSEM, encadrement activités TAP
maternelle et ALSH



Fabienne Duval

ATSEM, encadrement activités TAP
maternelle et ALSH



Clémence Boucon

Encadrement activités libres, assis-
tance Pôle St Louis, garderie du soir
et ALSH mercredi



Justine Dhont

Garderie du matin, assistance péris-
colaire, cantine, ATSEM



Ghislaine Bizien

Encadrement activités TAP mater-
nelle et ALSH mercredi et ATSEM



Delphine Crignon

Garderie du matin et du soir



Isabelle Gomez

Encadrement activités libres



Patricia Lintanf

Logistique garderie, restauration

Travaux d'enrobé sur la voirie rurale

Le programme des réalisations s'est déroulé courant septembre dans le cadre du Marché à Bon de Commande pour une valeur de 196 000 €.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise SCREG du groupe COLAS.

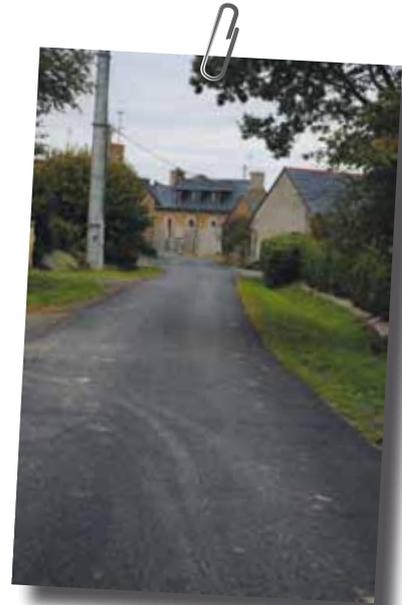
La sélection des routes prioritaires s'est faite en tenant compte du degré d'importance de dégradation, obligeant sur certaines chaussées une application d'enrobé à chaud (plus cher), mais aussi en tenant compte de la densité végétale avec plafond trop bas interdisant toute possibilité pratique nous contraignant à remettre à plus tard toute intervention.

Les voies bénéficiant de cette opération sont les suivantes : METAIRIE, KERGUINIOU, KERNABAT, KERLIPOT, STANG AR GARO pour une longueur totale de 4 kms.

Le montant des subventions à déduire se chiffrera à 20% de la valeur des deux principales routes.



Kernabat avant



Kernabat après

Travaux de l'église

Notre église est en pleine rénovation. La charpente présentait des signes de fatigue, et il était temps de changer la couverture, avant que les fuites ne deviennent trop problématiques.

Nous avons donc décidé de procéder à cet entretien sur deux années. Cet hiver, les travaux concernent la nef, avec une fin de chantier prévue pour le 6 février 2015 si les conditions météo nous le permettent. Durant les travaux, tout sera fait pour que l'accès à l'église soit préservé. Le reste de la charpente et de la couverture sera rénové courant 2015.

Les prestataires choisis sont :

- Le cabinet d'architecture Léopol de Morlaix pour le suivi de chantier et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage ;
- L'entreprise ploubezienne J.P Droniou pour la couverture ;
- Et l'entreprise DLB de Gouesnou pour la charpente.

Le budget de cette opération est le suivant :

Tranche 1 (2014/2015) : 142 788 € TTC

Tranche 2 (2015) : 127 207 € TTC.

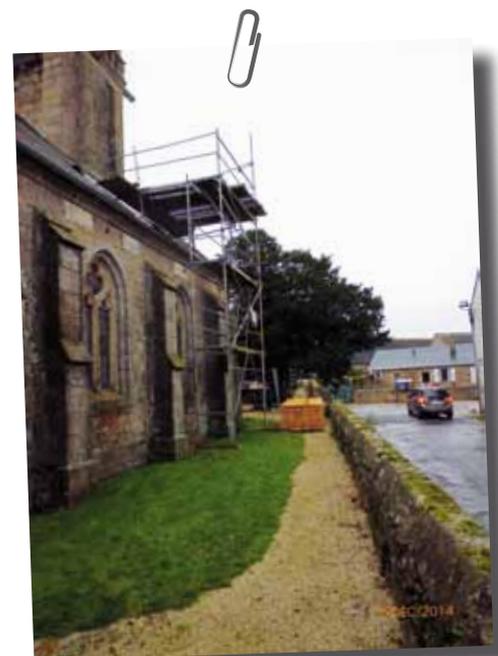
Pour cette année, nous pouvons compter sur les subventions suivantes :

- DETR de la part de l'État = 40 307 €
- Contrat de Territoire (CG22 et LTC) = 24 000 €

Soit un montant total des subventions pour la 1^{ère} tranche de travail de 64 307 €

Ce montant est encore non définitif pour la tranche 2 qui devrait être terminée pour le 15 février 2015.

A la fin des travaux, nous pourrons compter sur un toit de qualité pour notre église pour de longues années.



Campagne de RAVALEMENT DE FACADES



Soucieuse de préserver le patrimoine bâti et mettre en valeur le cadre de vie de son territoire, l'Agglomération a lancé en octobre 2013 la campagne « Rénoviez votre façade » ayant

pour but d'embellir et de renforcer l'attractivité des centres-bourgs et centres villes de Lannion-Trégor Communauté.

Dès 2012, l'Agglo a missionné le **PACT-HD**, Association sans but lucratif, pour la réalisation **d'une étude de coloration des façades**. Cette étude a établi un diagnostic de l'ensemble des communes et propose des recommandations techniques et chromatiques pour l'habitat ainsi que pour les commerces. Ce document peut servir de **guide à tous les ménages du territoire qui souhaitent effectuer des travaux de ravalement**. Il peut aussi être intégré aux documents d'urbanisme communaux en tant qu'annexe.

Suite à cette étude, l'Agglomération a mis en place une **campagne opérationnelle de ravalement incitative entre octobre 2013 et décembre 2016**.

Les ménages peuvent bénéficier d'un **conseil gratuit** délivré par un conseiller technique du PACT HD lors de permanences au Point Information Habitat de Lannion les 1^{er} mardi du mois. Ce temps d'échange personnalisé permet d'aider les propriétaires à définir leur projet de ravalement de façades, dans le choix des techniques, des matériaux et des couleurs. Certains habitants peuvent également bénéficier d'une **aide financière** de Lannion-Trégor Communauté sous conditions.

Cette aide financière est accordée uniquement pour les habitations situées à l'intérieur du périmètre communal qui est fixé par délibération du conseil municipal. La campagne visant un démarrage rapide des travaux de ravalement, les taux de la subvention seront dans un premier temps plus forts.

Communes où l'aide financière de Lannion-Trégor Communauté est applicable :

- Lannion
- Plestin-les-Grèves
- Pleumeur-Bodou
- Ploubezre
- Ploulec'h
- Ploumilliau
- Plufur
- St-Michel-en-Grève
- Trébeurden
- Trédrez-Locquémeau
- Tréduder
- Trégastel

- Trémeur
- Trévou-Tréguignec

Les critères d'éligibilité à l'aide sont les suivants :

- Bâtiment de plus de 15 ans situé dans le périmètre communal,
- Façade visible du domaine public,
- Travaux réalisés par des professionnels du bâtiment,
- Projet de ravalement conforme aux préconisations établies par le conseiller technique du PACT-HD lors d'une visite à domicile,
- Demande de subvention adressée au Président de l'Agglomération avant le démarrage des travaux.

Cette aide est majorée pour des travaux d'isolation par l'extérieur du bâtiment. Les personnes éligibles aux aides de l'ANAH seront renvoyées vers le dispositif le plus favorable.

Pourquoi procéder à un ravalement ?

Les façades sont les visages de nos villes et de nos bourgs. **Au-delà de la revalorisation esthétique et architecturale**, le ravalement est avant tout un moyen **d'entretenir durablement les bâtiments, d'assurer l'étanchéité des façades et d'en protéger les matériaux constitutifs**. Il permet aussi **d'assurer la valeur d'un patrimoine**. En effet, un ravalement respectueux des particularités architecturales valorise le bien immobilier. C'est aussi une façon de contribuer à l'embellissement du cadre de vie, ces travaux de rénovation permettant **d'améliorer l'image de notre environnement** rural ou urbain.

Pour tous renseignements sur la campagne de ravalement :

POINT INFORMATION HABITAT

21 rue Jean Savidan
22300 Lannion
Tél : 02 96 05 93 50

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h - 12h
Samedi : 10h - 12h

CONTACT LTC

Etienne ROISNE - Service Habitat LTC - 02 96 05 60 91
etienne.roisne@lannion-tregor.com

Benjamin TOINEN - Service Habitat LTC - 02 96 05 93 98
benjamin.toinen@lannion-tregor.com

Les travaux du groupe scolaire se terminent

Depuis 2012, de nombreux travaux de rénovation ont eu lieu dans le groupe scolaire. Ces travaux ont été essentiellement réalisés en régie par les services techniques communaux dont la qualité de travail et le professionnalisme peuvent être salués.

Ceux-ci avaient pour objectifs l'augmentation de la qualité de vie à l'intérieur du bâtiment, ainsi que les économies d'énergie en éclairage et en chauffage.

L'ensemble des salles de cours ont été refaites : Isolation en plafond, réfection de l'éclairage et des peintures.

Un système de ventilation double flux pour l'ensemble du bâtiment est en cours de finition. Pour des raisons techniques il a été nécessaire de réaliser deux circuits distincts de double flux.

L'ensemble des gaines au niveau des classes ainsi qu'une centrale double flux en toiture est posée. La pose d'une seconde centrale est en cours pour le second circuit double flux.

Le réfectoire a également été rénové ; le plafond du réfectoire des « grands » ainsi que le plafond du réfectoire des « petits » ont été abaissés, une isolation phonique et ther-

mique a également été mise en œuvre sur la totalité des deux réfectoires. L'éclairage a également été remplacé. Pour le réfectoire des « petits » des ensembles de luminaires à LED ont été intégrés dans le nouveau plafond. Pour le réfectoire des grands, un ensemble de 6 éléments type « puits de lumière » ont remplacé l'ensemble de l'ancien éclairage.

Ces travaux ont permis de réduire la facture énergétique de ce bâtiment : pour exemple, l'éclairage de l'ensemble du bâtiment avant travail était de 21 kw/h ; il n'est que de 8 kw/h aujourd'hui.

Concernant les économies de chauffage, si on constate dès à présent une diminution de consommation, le raccordement au gaz de ville prévu en 2015 ainsi que le remplacement des anciennes chaudières gaz datant de 1985 une chaudière gaz à condensation permettra des économies financières appréciables pour la commune.

Une phase de travaux est prévue en 2015 pour le remplacement des chaudières ainsi que la mise aux normes du réseau gaz suite au branchement du gaz de ville.

Réfectoire avant travaux



Réfectoire pendant travaux



Réfectoire après travaux

Réfectoire des Petits



Réfectoire des Grands



Pour une meilleure isolation thermique du bâtiment, les huisseries du préau ont également été changées.



Le recensement c'est utile, c'est sûr, c'est simple

1 Le recensement, à quoi ça sert ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget de la commune : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transport à développer sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de la commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à connaître leurs marchés, leurs clients et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous.

2) Concrètement, ça se passe comment ?

1) Un agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous et vous propose de vous faire recenser en ligne ou sur papier

2) Vous répondez aux questionnaires

Le plus simple : choisissez d'être recensé en ligne !

Allez sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur le recensement en ligne.

Utiliser le code d'accès et le mot de passe qui figurent sur la première page de ce document pour vous connecter au site, puis saisissez les informations renseignées par l'agent recenseur concernant votre logement.

Vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Sinon, vous pouvez répondre sur les documents papier.

Si vous choisissez de répondre sur les documents papier, l'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre logement quel que soit leur âge.

Lisez et remplissez lisiblement le questionnaire seul ou avec l'aide de l'agent recenseur.

A un moment convenu avec vous, l'agent recenseur vient les récupérer ou vous pouvez les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

3) Pour connaître les résultats de l'enquête

Les résultats du recensement seront disponibles gratuitement sur le site de l'insee : www.insee.fr

Le recensement, c'est sûr.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés

et ne sont pas conservés dans la base de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.

Pour Ploubezre, les agents recenseurs sont au nombre de 7. il s'agit Christelle LE PIERRES, Catherine LE SAINT, Sophie LECUE, Pierrette LE PENVEN, Laura GUIZOUARN, Gwénaëlle LE DAVAY, Anna Lise ORIA.

Le recensement commence le 14 janvier pour finir le 15 février. Chacun sera démarché à son domicile et les agents seront munis d'une carte tricolore permettant de les identifier. Ils remettront dans chaque logement un imprimé pour le logement et un imprimé individuel par occupant du logement. Les réponses devront être faites rapidement (sous quelques jours) sur l'imprimé ou par internet (avec un code qui vous sera alors communiqué).



The poster features the French flag logo at the top. Below it is the 'RECENSEMENT de la population 2015' logo, which includes a stylized house icon with a person inside. The central text reads 'DES CHIFFRES AUJOUR'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN'. Below this is a colorful illustration of a town with various buildings, trees, a bus, a person with a stroller, and a person on a bicycle. At the bottom, a blue banner contains the slogan 'C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE' and the dates 'du 15 janvier au 14 février', along with the website 'www.le-recensement-et-moi.fr' and a QR code. Below the banner, the text 'Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !' is written. At the very bottom, the logos for 'INSEE & votre commune' are displayed.

Vie de la commune / Buhez ar gumun

Bibliothèque municipale

Avec la rentrée scolaire nous avons modifié nos horaires d'ouverture à la Bibliothèque :

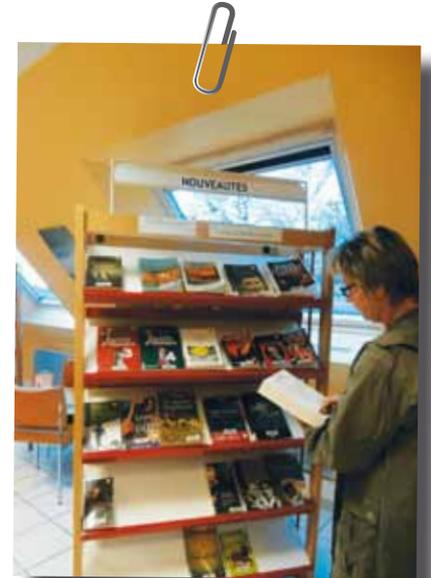
Ecoles : lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 15h
mercredi de 9h45 à 10h15 et de 11h30 à 12h

Public : lundi de 16h15 à 18h15
mercredi et samedi de 10h à 12h

TAPS (temps d'aménagement périscolaire) : lundi et jeudi de 15h15 à 16h15

Modalités d'adhésion à la bibliothèque

- Gratuité de l'adhésion
- Attribution d'une carte nominative qui donne le droit d'emprunter à chaque passage 5 livres, 1 revue, 1 CD, 1 DVD pour une période de 1 mois.
- Un site Internet nous relie à la BCA (bibliothèque des Côtes d'armor) ce qui nous permet de réserver des livres et ils nous sont transmis dès qu'ils sont disponibles.



L'accessibilité de la bibliothèque repensée.

Suite à plusieurs remarques de la commission de sécurité sur la bibliothèque (située à l'étage du CAREC), une réflexion est actuellement engagée pour la mettre aux dernières normes des établissements recevant du public (ERP). Deux points sont à prendre en compte : l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et les aspects sécurité.

La loi impose que les personnes à mobilité réduite doivent recevoir le même service que les autres. C'est pourquoi nous avons prévu d'aménager un accueil au rez-de-chaussée pour qu'ils puissent avoir accès à l'ensemble des ouvrages disponibles à l'étage, par le biais de l'informatique. La personne de l'accueil pourra alors apporter les livres choisis. Les toilettes du rez-de-chaussée devront aussi être réaménagées.

Au niveau sécurité, quelques petits aménagements seront à prévoir. Le plus important est sans doute la création d'une sortie de secours. Il s'agira d'un escalier donnant vers l'extérieur du bâtiment.

Ces travaux seront réalisés si possible au cours de l'été 2015. Tout sera fait pour que la durée d'indisponibilité de la bibliothèque soit la plus courte possible.

Cérémonies du 11 novembre 2014



Commémoration de la Victoire et de la Paix Hommage à tous les « morts pour la France »

Les cérémonies commémoratives du 11 novembre 1918 permettent de rendre un hommage solennel à tous les anciens combattants et à toutes les victimes de guerre, mais tout particulièrement à ceux de 1914-1918. Elles sont le symbole de l'union entre les différentes générations du monde combattant et traduisent l'attachement de notre peuple à sa mémoire collective.

A Ploubezre, à l'occasion du centenaire, l'hommage a débuté par une émouvante cérémonie religieuse, durant laquelle, les 134 ploubezziens morts pour la France pendant la grande guerre ont été nommés un à un, la cérémonie au monument au mort fut également très recueillie, et la présence d'un public nombreux venu malgré la pluie, a montré combien les habitants de Ploubezre souhaitent se souvenir de ses hommes tombés au champ d'honneur.

Concours de fleurissement

Cette année ce sont 13 participants qui se sont inscrits au concours des jardins fleuris de la commune. Le Conseil général n'organisant plus de concours pour les particuliers, nous avons tout mis en œuvre pour le mettre en place cette année, avec la collaboration d'un jury de Ploulec'h.

Voici les lauréats dans chaque catégorie :

Jardin privé visible de la rue : 1. Denise et Jean Boëté.

Façade : 1. Anna Le Bellec.

Parc : 1. Marie-Pierre et Gérard Baro.

Chaque participant a reçu un bon d'achat de 30€, les lauréats se sont vu remettre une entrée au parc de Kerdalo et un diplôme personnalisé avec la photo de leur jardin.



Scènes d'Automne au jardin.

Durant Scènes d'Automne au jardin, les propriétaires de 15 parcs et jardins partenaires des Côtes d'Armor ont ouvert leurs portes et ont accueilli théâtre, conte, musique, expo ou conférences.

Ce fut la cinquième édition, organisée par le Conseil général des Côtes d'Armor et l'Association des Parcs et Jardins de Bretagne.

A Ploubezre, Le jardin de Madame Nelly THOMAS, le jardin « l'Arc en ciel » (près de la chapelle de Kerfons), était ouvert pour l'occasion. Chacun a pu y apprécier les ateliers démonstration de cadres végétaux de Loïc Maignan et le jardin parsemé de poterie d'art de Xénia MERCIER.



Repas des anciens



C'est dans une ambiance conviviale que s'est déroulé le 6 septembre dernier le repas des anciens.

220 convives ont pu apprécier le délicieux repas préparé et parfaitement servi par l'équipe du restaurant scolaire.

Les histoires et les chansons se sont succédées pour tantôt faire rire, tantôt faire rêver ou rappeler les bons souvenirs que les chansons traditionnelles ne manquent pas de faire remonter.

Journées du Patrimoine

L'Inventaire du patrimoine culturel en Bretagne 1964-2014, 50 ans d'Inventaire du patrimoine en Bretagne,

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine des 20 et 21 septembre 2014, la commune de Ploubezre en partenariat avec la Région Bretagne et les propriétaires de différents sites ont offert la possibilité de visiter une dizaine de sites remarquables.

Pendant ces 2 jours, plusieurs centaines de visiteurs ont arpenté la campagne de Ploubezre. Beaucoup de visiteurs venus en voisin ou de départements limitrophes ont choisi de visiter Ploubezre, des spécialistes de la vieille pierre, l'arsatt, des anonymes, quelques étrangers belges, allemands, anglais, des familles des jeunes et moins jeunes qui ont profité de leur WE et du beau temps pour visiter ou participer avec l'association Min-ran représentée par Bernard Lozahic, Jean Yves Le Moing et Paul Gilles De Parscau, aux visites guidées autour de Kervervé et de Kergrist.

Il n'est que de constater les chiffres de ces journées, Le manoir de Kervervé 700 visiteurs, Kergrist, Kerfons, le Launay, Coat Frec, l'église, entre 400 et 500 visiteurs, le café de Kerauzern avec des visites ininterrompues pendant les 2 après-midi d'ouverture, mais aussi l'affluance du public pour les fermes de Guirec ou de Coat Arzur pour se féliciter du succès de ces journées.



le vendredi 26 septembre à 18h au CAREC s'est tenu une conférence animée par Guillaume Lécueillier chargé de l'inventaire, intitulée : architecture rurale, l'exemple de Ploubezre ; de très nombreux habitants de la commune sont ainsi venus découvrir la richesse de notre habitat, nous avons ainsi clôturé la soirée autour d'un verre et d'une pâtisserie

Enfin le mardi 7 octobre à 18h, après l'énorme succès des journées du patrimoine à Ploubezre, la mairie avait invité Daniel Giraudon à poursuivre le recensement du patrimoine de la commune. Cette-fois ci, il s'agissait de l'oral dans un secteur où la langue bretonne est restée bien vivante aujourd'hui encore. L'animateur des causeries en breton enquête depuis de nombreuses années dans la mémoire des anciens et il a évoqué le souvenir de Ploubezriens bien connus, comme Hyacinthe Le Pierrès ou Emile Allain. Il a souligné la passion des Trégorrois pour la plaisanterie et la moquerie. Il a aussi été beaucoup question du langage des oiseaux dont on a pu voir et entendre quelques exemples tirés d'un film sur le sujet où l'on a reconnu des gens du pays.

Cette soirée s'est tenue dans la longère du Carec où avait pris place une nombreuse assistance.

Chacun est invité à retrouver ces informations sur le site patrimoine.bzh

ainsi qu'une nouvelle publication, synthèse de 50 ans d'enquête

- un ouvrage collectif
- 324 pages
- 472 illustrations
- format 22 x 24 cm
- couverture cartonnée
- une édition Lieux Dits
- un ouvrage disponible dans toutes les librairies comme à la [librairie Gwalarm](#) à Lannion



Conférences livres

Jules Gros (1890-1992), Une vie à l'écoute du breton populaire

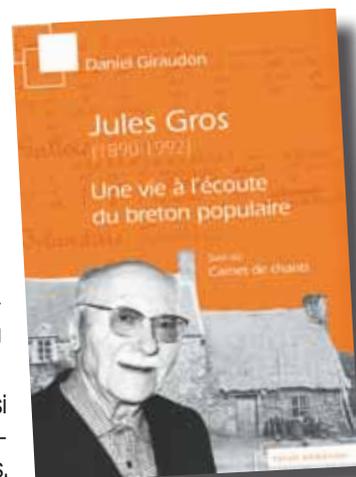
Une nouvelle publication de Daniel Giraudon

Quiconque s'intéresse à la culture bretonne ne peut ignorer l'œuvre du Trégorrois Jules Gros, Le trésor du breton parlé. Passionné de langues étrangères, il en parlait une quinzaine mais il avouait avec modestie n'en posséder bien que neuf. Il privilégiait avant tout celle de son cœur, la bretonne auquel il consacra une bonne partie de sa longue vie alors qu'à l'époque, il s'agissait plutôt de chercher à la faire disparaître. Se rendant compte de l'appauvrissement du breton parmi les plus jeunes, il effectua une œuvre de sauvetage en notant systématiquement au vol toutes les expressions originales qui sortaient de la bouche des anciens. Il s'attacha particulièrement aux tournures imagées si expressives en breton et publia quatre volumes auxquels puisent aujourd'hui de nombreux écrivains de langue bretonne.

En revanche, on connaît peu le parcours exceptionnel de ce Trégorrois qui passa pour ainsi dire ses dix premières années dans le petit village de Trédrez où il fut élevé par une grand-mère mendicante ne parlant que le breton. Dès l'adolescence, il vole de ses propres ailes. Après un premier séjour en Angleterre, il passe ensuite en Allemagne. Puis c'est la guerre et il échappe par miracle à la mort dans les tranchées de Verdun. Il se fixe à Paris où il exerce divers métiers et fréquente les milieux lettrés bretons. Il suit pendant une année des cours de celtique à la faculté des Lettres de Rennes où il a comme professeur Anatole Le Braz qui sera plus tard son témoin de mariage. Puis, comme pour beaucoup de Bretons, c'est le retour au pays où il trouve un emploi à la coopérative des pêcheurs de Locquémeau. C'est là qu'il se fixe désormais jusqu'à son décès à l'aube de ses 103 ans.

Ce nouvel ouvrage qui retrace une longue vie à l'écoute du breton populaire, est un hommage rendu par Daniel Giraudon à cet homme discret. Il marque une amitié de vingt ans basée sur une passion commune pour la culture populaire. On y trouvera aussi, avec traduction en français, le répertoire de gwerziou et soniou de sa grand-mère, qu'il nota dès 1911 en sténo anglaise, adaptée au breton.

Editions Yorann embanner – octobre 2014- 3556 pages- 15 euros



Les enfants de Kerugan

Madelaine Lamour raconte son enfance

Les enfants de Kerugan, c'est la traduction de Bugale Kerugan, livre écrit par Madeleine Lamour en 1998, qu'elle vient de traduire et qui a été édité aux éditions « An alarc'h ». Elle y relate son enfance entre 1935 et 1950, dans le village de Kerugan en Ploubezre. Cet ouvrage rappellera beaucoup de souvenirs aux anciens et fera découvrir les bonheurs et les malheurs de jadis aux plus jeunes.



Nouvelles activités / Obererezhioù nevez

Le Couls

Auparavant installé à Lannion, Jean-Marc Le Couls fort de 25 années d'expérience, dont 13 ans à son compte, a choisi de venir s'installer avec sa femme et ses deux enfants à Kervizioù à Ploubezre.

Il vous propose ses services pour tous travaux d'électricité de plomberie ou de chauffage.

Contacts : 09 56 47 77 97 - 06 70 10 38 85



Boulangerie-alimentation-bar-tabac-presse Le Bricquer



La boulangerie-alimentation des frères Le Bricquer s'adaptent et évoluent

En 1999, les frères Le Bricquer reprennent la boulangerie-alimentation que leurs parents avaient ouverte en 1965.

En 2014, ils rachètent le fond du tabac-presse qui ferme ses portes un peu plus loin dans la même rue. De gros travaux de rénovation et de mise aux normes sont effectués, une salariée est embauchée pour la partie presse, et c'est une nouvelle étape de son évolution que ce commerce du bourg franchi, et préserve ainsi, pour la population de Ploubezre ou de passage, un service qui a failli disparaître.

L'Intermarché s'agrandit et propose de nouveaux services

Comme vous avez pu le lire dans la presse et le constater de visu, l'Intermarché de Ploubezre a été rénové et s'est agrandi. Les nouveaux dirigeants, Mme Béatrice Redureau et Loïc Cadoret l'ont repris en juin 2012.

Il est passé d'une surface de 800m² à 1400m². Le nombre de salariés est passé de 11 à 19.

Côté équipements intérieurs, de grands changements aussi, avec de nouvelles gondoles et surtout des meubles « froids » dernière génération. Ils sont plus économes et moins impactants sur l'environnement, une économie non négligeable quand on sait que les taxes sur les fluides vont augmenter. C'est le deuxième magasin en France à en être équipé.

L'Intermarché propose aujourd'hui de nouveaux services : Un Drive, Une aire de co-voiturage surveillée, une aire de camping-cars avec bornes électriques et postes de vidange, et un Distributeur Automatique de Billets.



Associations / Kevredigezhioù

15th Cavalry History Brittany Group



En Septembre dernier, nous avons eu l'honneur de recevoir le Lieutenant-Colonel Sam Mc. NABB de l'US Army et son épouse Hoa Mc. NABB, de la Direction de «The Army Historical Foundation» de Washington DC. qui a son équivalent en France: Le Service Historique de l'Armée, nos amis sont venus se rendre compte du travail de Mémoire que nous faisons au sein de notre asso-



ciation, pour préserver la mémoire des Soldats Américains tués dans notre région en Août et Septembre 1944. Ils ont même été surpris de voir les nombreux monuments en mémoire

des G.I., ici, en Bretagne, et surpris de voir comment la population participe nombreuse aux différentes cérémonies.

Durant leur semaine passée ici à Ploubezre, nous leurs avons fait visiter le Trégor et ses diverses richesses histo-

riques, ils ont même participé au pardon de Ste Thècle à Keriel.

Une journée fut entièrement consacrée à aller visiter les plages du Débarquement en Normandie.

La veille de leur départ, nos amis ont visité la Chapelle de Kerfons, le château de Tonquédec et le château de Kergrist.

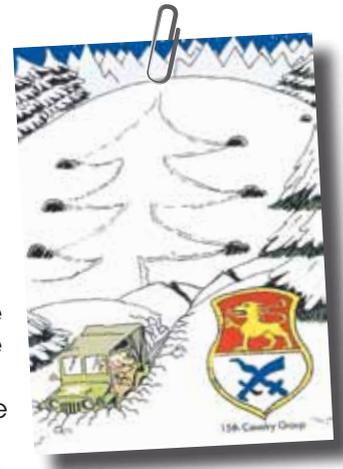
Ce voyage fut pour eux «le voyage d'une Vie».

Ils sont repartis aux U.S.A , heureux de leur séjour et de l'accueil merveilleux qu'ils ont reçu ici.

Maintenant, je vais me rendre aux Etats-Unis en Avril prochain, pour leur rendre visite et je retournerai à Washington en Octobre 2015 pour un congrès International et un festival de musique militaire.

Au nom de tous les membres du 15th Cavalry History Brittany Group, je vous souhaite à tous une Bonne et Heureuse Année 2015.

Le Président
Eric BOETE



Amicale bouliste

Président : Alain Daniel - 06 09 77 94 15 / 06 09 77 94 15

Vice-Présidents : François L'Hervé - 02 96 47 13 93 / 02 96 47 13 93

Raphaël Le Gloennec - 02 96 47 17 61 / 02 96 47 17 61

Secrétaire : Alain Daniel - 02 96 37 62 30

Adjoint : Marco Cozic

Trésorier : Josse Vincent - 06 13 69 13 99 / 06 13 69 13 99

Adjoint : Anne Marie Le Foll

Modalités d'inscriptions :

la listes des concours pour l'année 2015 :

Janvier : pen eus pen sur plusieurs semaines Tirage mi-Janvier finale fin Février au bar «La Pause Comptoir»

Avril : le 18 Challenge Guido et Milo en doublette au boulodrome

le 19 concours en doublette au boulodrome

Mai : le 30 et 31 concours en doublette au boulodrome

Juin : le 13 doublette au bourg (pour le pardon les quatre jours)

le 14 quadrette au bourg

le 15 doublette au bourg

le 16 doublette communal au bourg

Août : le 9 triplète au boulodrome

le 21 concours des jeunes - de 16 ans





CHANT-CHORALE

Chef de Choeur : Clare GOUBIN

Cours chant-choral à 4 voix pour 20- 25 choristes

La chorale 'POLLEN'

A l'origine composée d'enfants et d'adultes, la chorale de PLOUBEZRE a été créée en 1997 par Raoul LE CHENADEC. Elle est dirigée par Clare GOUBIN depuis septembre 2012. Son répertoire varié est composé de pièces classiques et de chansons de la Renaissance, de chants traditionnels, chansons de variété et gospels. Les pièces, en français et langues du monde sont pour la plupart écrites à quatre voix. La grande majorité du travail s'effectuant par audition et mémorisation il n'est pas nécessaire de savoir lire la musique pour intégrer ce groupe de vingt choristes. La chorale répète tous les lundis de 20h15 à 21h45 au « club house » salle A PAUGAM en période scolaire.



Toutes les personnes aimant chanter et désireuses de partager l'amour de la musique avec les autres y sont les bienvenues .

Citation : Tout finit par des chansons (Beaumarchais)

Pratique : tous les lundis Club-house salle A.Paugam

Contact :

Association La Ruche Artistique 02 96 37 52 65

et 02 96 95 39 57

Ou site :

<http://association-la-ruche-artistique-ploubezre.com/>

THEATRE



« Hôpital la Brousset bonjour! »»

Auteur et mise en scène : Marianne VINCENT

Forte des ses 35 élèves en 4 groupes de théâtre enfants pour sa 3^{ème} rentrée, l'association n'a pas hésiter à proposer

un atelier adulte depuis la rentrée pour compléter l'activité. Découvrir ensemble, sous la direction de Marianne, l'une de ses créations est une bonne approche de la pratique théâtrale qui suppose un engagement de tous pour la réussite commune, quel que soit l'enjeu. Le théâtre implique une forte dynamique de groupe, où chacun fait l'expérience de la solidarité, du plaisir de construire ensemble. Chacun, selon ses capacités, doit se sentir responsable de la cohésion de groupe, s'imposer une autodiscipline, honorer ses engagements.

Nous pouvons dire que les fous-rires sont déjà sur scène aux répétitions de la pièce en 17 sketches ou « une hôtesse d'accueil, infirmière, docteur etc.. entretiennent une ambiance farfelue entre plaisanteries et »

Pratique : tous les Mardis 20h30 : Salle A.Paugam

Contact :

Association La Ruche Artistique 02 96 37 52 65

et 02 96 95 39 57

Ou site :

<http://association-la-ruche-artistique-ploubezre.com/>

PLOUBZ'ANIM

PLOUBZ'ANIM est satisfaite de son bilan 2014 et entend renouveler ses manifestations en 2015.

Une petite nouveauté, un « vide dressing » en Février prochain, suite à de nombreuses demandes, puis le loto en Avril, suivi de la « fête de Ploubezre » en juin, avec le « moules/frites » nous recherchons dès maintenant de nouveaux groupes.

L'année s'est terminée sur l'éternel « vide grenier » depuis 7 ans en septembre et le « bébés puces » en Novembre.

Nous travaillons pour développer d'autres manifestations sur Ploubezre et toutes les bonnes idées sont les bienvenues.

Nous espérons vous retrouver tous aussi nombreux l'année prochaine et vous remercions de votre fidèle participation.



Voyage du comité de jumelage au Pays de Galles

Le séjour du comité au Pays de Galles s'est déroulé du 26 au 30 juillet 2014. L'édition 2014 avait une saveur particulière car elle marquait le 20^{ème} anniversaire du jumelage entre Ploubezre et Landbradach. En 1994, le maire de Landbradach, Collin Mann et le maire de Ploubezre, Jean-Yves Menou signaient le début du jumelage entre nos 2 communes.



Après la traversée de la Manche, nous avons rejoint Bristol pour une visite de la ville, et rejoint nos hôtes à Caerphilly, ville galloise jumelée avec Lannion. Les retrouvailles entre les bretons et les gallois sont un moment très fort : certains se connaissent depuis le début de l'aventure. Les Lannionnais et

les Ploubezriens sont hébergés dans les familles galloises. Nos hôtes s'appellent Gil et Kim et habitent Landbradach ainsi que leur fille. Gil est une femme attentionnée et très attachante. Kim est tout aussi attachant, mais un concentré d'énergie. Les discussions sont uniquement en anglais et les premiers échanges sont laborieux. Mais les langues étrangères, c'est comme le vélo, ça ne se perd pas et ça revient vite !

Au programme, il y a eu le pot de bienvenue à Landbradach et les discours. Puis le tournoi de boules (que les bretons ont gagné pour la première fois !) et le soir, moment festif et l'occasion de mieux se connaître. L'occasion de déguster le gâteau du jumelage avec les photos de 1994. Le lundi et le mardi ont été consacrés aux visites : visite de la maison du poète Dylan Thomas, du jardin botanique, visite très émouvante du mémorial et musée de la mine de

Senghenydd. Le sous-sol du Pays de Galles était très bien pourvu en charbon. Dans le sud du Pays de Galles chaque petite ville avait sa (ses) mine(s). Cette région a participé à l'essor de l'Angleterre avec la révolution industrielle. Mais le Pays de Galles a payé un lourd tribut avec les catastrophes dues aux nombreux coups de grisou. Des familles entières ont été décimées, et la lecture des noms sur le mémorial fait froid dans le dos.

Le mardi soir, dans le décor majestueux du Château de Caerphilly, a eu lieu le repas du comité.

La qualité de l'accueil, le programme concocté ont été remarquables. Leur gentillesse, leur simplicité nous ont touchés : je comprends mieux l'émotion de notre arrivée à Caerphilly.

En juillet 2015, les Gallois de Landbradach et de Caerphilly viendront passer quelques jours dans le Trégor. En leur honneur, des festivités seront organisées à Ploubezre ainsi qu'à Lannion.

Un grand merci aux organisateurs du voyage. Joscelyne et Alain ainsi que les membres du comité de jumelage.

Diolch yn fawr iawn at ein brecwast Cymreig.

I flwyddyn nesaf



Chers Amies, Amis,

Vous avez entre 18 et 71 ans ? Ce message vous concerne.

Vous pouvez sauver des vies, Comment ?

En donnant un peu de votre Sang.

Il faut, PAR JOUR, 800 Donneurs en Bretagne et il arrive que l'EFS de Rennes dépanne d'autres régions en France.

Voici les dates de collecte à LANNION, aux URSULINES pour 2015.

	Janvier	Mars	Mai	Juillet	Septembre	Novembre
1^{er} jour	27	16	26	20	21	23
2^{ème} jour	28	17	27	21	22	24
3^{ème} jour	29	18	28	22	23	25

Le premier jour de 14 h à 19 h

Deuxième et troisième jour de 11 h à 13 h, puis de 15 h à 19 h.

Pour votre premier Don, munissez-vous d'une pièce d'identité, ne SOYEZ PAS à jeun.

Merci de vous sensibiliser pour la survie des malades

L' ADSB du Léguer
Visitez notre site via la FFDSB
www.ffdsb.org/

US PLOUBEZRE

Ecole de foot :

L'école de foot accueille les jeunes de 6 à 13 ans. Une centaine de jeunes joueurs sont inscrits cette saison (dont 6 féminines).

Trois catégories d'âges composent la section « foot animation » :

Les débutants U6 - U7,

Les U8 - U9,

Les U10 - U11.

La catégorie U12 - U13 participe à des rencontres inter bassin, 2 équipes de Ploubezre sont engagées dans ce mini championnat.

Les entraînements se déroulent le samedi matin à 10h, sauf pour les U10 - U11 (samedi à 14h).

Tous les jeunes joueurs sont licenciés auprès de la FFF et sont couverts par une assurance.

L'encadrement est assuré par des joueurs et dirigeants de l'USP ainsi que par des parents.

Une vingtaine de formateurs et bénévoles est ainsi nécessaire pour encadrer cet ensemble.

L'école de foot est placée sous la responsabilité de Mickaël Fomel (tel : 06 40 75 37 62).



U8-U9



U6-U7

Les Rederien Ploubêr



Que vous soyez adepte du jogging plaisir ou compétiteur dans l'âme, l'association de course à pieds de Ploubezre vous accueille tout au long de l'année pour courir dans la bonne humeur !

Fort de ses nouveaux membres qui l'ont rejoint tout au long de l'année, le club compte désormais une quarantaine d'adhérents. Il a organisé et participé à de nombreux événements sportifs qui se sont tenus sur la commune en 2014 :

- La 7^{ème} édition de la Course Nature des 2 Rives le 20 avril 2014, où plus de 250 participants ont pris le départ sur les 2 parcours proposés (7 et 13 km). Prochaine édition : le dimanche 19 avril 2015.

- la traditionnelle course des enfants au mois de juin lors de la fête patronale.

- la André Paugam 2014 (Courir pour Curie) en septembre.

- la sortie au profit du Téléthon en décembre.

Les Rederien ont également participé aux différentes courses et trails de la région (Marathon du Mont Saint Michel, les 100 Km de Cleder, le semi de la Côte de Granit Rose, la ronde de Kerity, la Traversée de l'Estran, Taulé-Morlaix, Saint-Pol-Morlaix, Course de l'Ours, les trails de Trégastel, de Trébeurden, de Belle Ile en Terre, de Pluzunet, de Vieux Marché, le Trail Urbain de Lannion, etc.) avec quelques podiums à la clé et de belles performances dans tous les cas.



Plusieurs coureurs ont ainsi participé à leur premier marathon au cours de l'année !

Les Rederien Ploubêr vous invitent donc à les rejoindre pour venir courir à votre rythme sur les routes et chemins de Ploubezre. Quel que soit votre niveau, vous serez les bienvenus !

Déroulement de l'activité

Tous les mardis à 18 heures, rendez-vous au stade municipal de Ploubezre (de Novembre à Mars) ou au chemin de Halage.

Tous les jeudis à 18 heures, rendez-vous au stade municipal de Ploubezre. En hiver, cette séance est consacrée à des séances d'étirements et de musculation en salle. Le dimanche matin à 10h, rendez-vous au stade municipal pour de nouvelles aventures sur les routes et les chemins autour de Ploubezre.

Le premier dimanche de chaque mois, une sortie à l'extérieur de la commune est organisée en fonction des suggestions de chacun.

Pour tout renseignement :

Michel Person : 02 96 23 10 43

Laurent Roussarie : 06 74 03 38 04

E-mail: rederien.plouber@gmail.com

Site: <http://rederien.plouber.over-blog.com/>

APEDYS



APEDYS 22 (Association de Parents d'Enfants DYS des côtes d'Armor) existe sur le département depuis 1995. La motivation de la création des associations Apedys regroupées autour d'une fédération nationale a été la reconnaissance des troubles.

Cela est chose faite depuis 2002 et renforcée par loi de 2005.

Car si les troubles dys ne sont pas un handicap au sens médical, ils placent les personnes en situation de handicap et ce, dès le plus jeune âge. Comment s'en sortir dans notre société, lorsque parler (dysphasie), écrire, lire (dyslexie), manipuler (dyspraxie) se révèlent être des actions difficiles ? L'école met très vite en évidence ces dysfonctionnements et s'il n'y a pas d'adaptations pédagogiques, il y a risque d'échec scolaire avec son lot de déboires.

Pourtant, ni les parents, ni les formateurs, ni surtout les DYS ne sont responsables de ces troubles. Mais une connaissance de ces troubles par chacun est indispensable pour qu'une coopération se mette en place pour la réussite de l'enfant, futur citoyen.

APEDYS 22 agit pour sensibiliser, pour guider, pour coopérer.

Cette année, nous avons activement participé à la

semaine de sensibilisation autour des troubles fin mars à ST BRIEUC. La ville de GUINGAMP nous a demandé d'intervenir dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) afin de parler aux élèves des troubles dys. Nous participons aux actions de prise en compte de ces troubles dans le monde de l'insertion et formation professionnelle initiée par le conseil régional sur LOUDEAC. Nous siégeons à la Commission des Droits à l'Autonomie à la MDPH 22, et dans différentes instances de prises en charge.

Pour toutes ces actions nous déployons beaucoup d'énergie. Plus nous serons nombreux plus l'énergie déployée par chacun sera faible. Nous faisons appel aux familles dont un des membres est porteur d'un de ces troubles pour rejoindre l'association. **A plusieurs nous sommes plus forts.** Mais également aux bénévoles qui pourraient nous apporter leurs compétences pour nous aider dans notre mission.

Pour tous renseignements contacter APEDYS 22 au 02 96 47 99 23 lors des permanences les mardi et mercredi ou par mail : bureau.apedys22@wanadoo.fr

Et pour comprendre les troubles Dys et suivre nos actions : www.apedys22.fr

La lutte contre le cancer avec l'Institut CURIE



« Solidaires contre la maladie, volontaires pour la vaincre »
« La André PAUGAM 2014 »

Grand succès pour notre participation du dimanche 7 septembre 2014

Cette 20^{ème} manifestation nationale de la lutte contre le cancer avec L'Institut Curie : « Courir pour la vie courir pour CURIE » est toujours pour la Commune de PLOUBEZRE un grand rendez-vous de la générosité et solidarité. La coordination des actions Sociales et Humanitaires remercie les donateurs.

Cette matinée a totalisé **19000 km** parcourus par nos 280 sportifs.

BRAVO aux organisateurs, aux sportifs et nombreux donateurs.

Le résultat financier avec **2183 €** collectés est la preuve de notre sensibilisation à la lutte contre le cancer. Cette somme a été intégralement versée à l'INSTITUT CURIE pour la recherche médicale.

Le rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition du dimanche 6 septembre 2015 (MARCHEURS, TRAIL, VTT, CYCLOS)



Contre la MUCOVISCIDOSE la Vie sera plus Forte



Théâtre : « Espèces menacées » au CAREC

Dans le cadre des opérations de lutte contre la Mucoviscidose, la pièce « Espèces menacées » sera jouée au CAREC

Vous retrouverez Jean-Paul GOULAY et la troupe l'Entracte de Maël-Carhaix

Les vendredi 27 février et dimanche 1er mars 2015

.Pour l'année 2014 c'est **4250 €** qui ont été reversé par la coordination à l'association Le TREGOR contre la MUCO « Pierre Le BIGAUT »



Photo remise chèque 2014



Troupe et affiche 2015

Téléthon 2014 à Ploubezre



OSER VAINCRE

« Un nouveau pas pour réussir le grand virage des traitements »

5000 € c'est la somme versée à l'AFM

La 28^{ème} édition du TELETHON de PLOUBEZRE est le fruit d'un mouvement populaire exceptionnel, mobilisé autour de valeurs fortes :

La solidarité, le dépassement de soi et la volonté de construire ensemble l'avenir.

Au programme de l'équipe de coordination de PLOUBEZRE : Une nouveauté avec 70 sacs confectionnés par les couturières de l'ASELP, Fest-deiz, randonnée, repas crêpes, trail, sortie cyclotouriste et vente de 1300 brioches .

La coordination des actions humanitaires remercie les donateurs, tous les participants et les associations et commerçants partenaires, pour cette manifestation humanitaire.



Le mot de l'opposition

Ger an tu-enep

Déjà les premières inquiétudes

Neuf mois se sont déjà écoulés depuis la mise en place de la nouvelle équipe nous permettant d'exprimer des inquiétudes. Si des programmes, déjà engagés précédemment ont pu être finalisés, nombreux sont les projets qui n'ont pas évolué. Rajoutant de la confusion à l'action communale, l'élaboration des projets par la nouvelle équipe ignore complètement la concertation pour les élus et la population. Les effets d'annonce se succèdent...

Si les travaux de voirie rurale réalisés sont globalement dans la continuité, il n'en demeure pas moins que certains choix techniques, réalisés dans la précipitation ne sont pas sans conséquence financière et se sont fait au détriment d'autres chantiers comme l'aménagement du parking du CAREC, suppression intervenue sans aucune concertation ni avec les conseils d'écoles ni en commission.

Par ailleurs, force est de constater que d'autres projets prennent du retard comme les logements sociaux de la ZAC ou les travaux de la toiture de l'église où des financements pourraient être perdus.

Dans le domaine de l'enfance, nous avons été à l'origine de la mise en place des temps périscolaires avec des enjeux pour nos enfants liés à la qualité et à la gratuité des activités. D'ores et déjà, des inquiétudes sont soulevées ici et là.

Concernant la bibliothèque, qui rend pleinement le service attendu à la population grâce à l'implication des bénévoles et à l'action de la mairie, nous avons envisagé de pouvoir l'installer sur le pôle Saint-Louis pour régler les difficultés d'accessibilité. Cette solution permettait d'envisager de nouvelles perspectives à la bibliothèque municipale.



Notre inquiétude grandit également sur la méthode de la nouvelle équipe quant à la concertation et à la participation aux projets : à ce titre, la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme), enjeu majeur pour les années à venir pour notre commune, fait particulièrement l'objet d'une concertation à minima.

Bloavez mat ha yec'hed mat d'an holl evit 2015!

Bonne année et bonne santé 2015 à tous !

**Jean-Yves MENOY, Virginie CHAUVEL, Jérôme MASSE,
Gabrielle PERRIN et Michel LE MANAC'H**
gauche.cmploubezre@gmail.com

«Pour des raisons de mise en page, la suite de l'article sera diffusé dans le prochain Kelou»

ELAGAGE DES ARBRES

Nous informons les Propriétaires des fonds riverains de leur obligation de procéder à l'Elagage des arbres sur l'emprise des Voies Publiques Communales et les chemins ruraux.

Aux termes des Articles L 141-2 du Code de la Voirie Routière et R 161-24 du Code Rural, le Maire dispose au titre de ses Attributions en matière de Gestion et de Conservation des Biens Communaux, du Pouvoir de faire procéder à l'Elagage par les Propriétaires, à leur Charge et à leurs Frais.

Nous demandons donc aux Personnes concernées de bien vouloir veiller régulièrement à cette application afin que l'Entretien de la Voirie Communale puisse se faire correctement.

L'essentiel des Conseils Municipaux

Ar pep brassañ eus kuzulioù ar gumun

Conseil Municipal du 19 Mai 2014

Programme voirie 2014 :

Le programme voirie 2014 arrêté en Commission de travaux comprend :

- Route de la métairie du Pré à la métairie (2^{ème} tranche VC13) ;
- Route de Kerguiniou (2^{ème} tranche VC6) ;
- Impasse des Peupliers ;
- Route de Kernabat (VC33) ;
- Route de Kerlipot ;
- Route de Stang Ar Garo ;

Pour un montant estimé à 152 000 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, adopte le programme de voirie suivant et demande au Maire sa mise en œuvre :

Programme de seconde tranche de logements sociaux avec BSB

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de faire construire 15 logements locatifs HLM (11 PLUS - Prêt Locatif à Usage Social - et 4 PLAIO - Prêt Locatif Aidé d'Intégration) sur l'îlot C de la ZAC ;
- la commune apportera le terrain d'implantation viabilisé qu'elle cèdera à l'euro symbolique à la société BSB ; en contrepartie, BSB versera à la commune une participation forfaitaire d'un montant de 75 000 €, soit 5000 € par logement ;
- désigne Monsieur Gildas Nicolas, Adjoint au Maire, chargé de représenter la commune lors de la signature de l'acte
- accepte de garantir à hauteur de 50 % conjointement avec le Conseil Général des Côtes d'Armor, les prêts que la société BSB aura à souscrire auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de l'opération ;
- autorise la société BSB à déposer une demande de permis de construire correspondant à cette opération.

Commission Communale des Impôts Directs :

Madame le Maire communique les noms des membres de la CCID que le groupe majoritaire se propose de présenter et invite les membres de la minorité à faire connaître leurs propositions. Suit un échange sur la constitution de la liste à soumettre à Monsieur le Directeur Départementale des Finances Publiques qui se conclut par un accord unanime. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, propose, à l'unanimité, la liste suivante pour la Commission Communale des Impôts Directs :

Titulaires	Suppléants
1) Gildas NICOLAS	Catherine SIDANER, ép. GOAZIOU
2) Françoise L'ESCOPE, ép. ALLAIN	Gilles ROPARS
3) Marie Pierre SIDANER, ép. LE CARLUER	Annaëlle LE MAU, ép. GOURMELON
4) Frédéric LE FOLL	Louis JEGOU
5) Jean François GOAZIOU	Rozenn MENGUY, ép LISSILOUR
6) Jean Yves MENU	Virginie HERRISSON, ép. CHAUVEL
7) Michel LE MANAC'H	Jérôme MASSE
8) David BLANCHARD	Marie Odile PETIBON, ép. ROLLAND
9) Audeline LE LOARER	François VANGHENT

10) Gabrielle MORIZUR, ép. PERRIN Jean Joseph LE DAVAY

11) Marie Cécile MADEC, ép. OGER

Armèle DIOT, ép ROBIN

12) Laurent HENRY

Yves LE DROUMAGUET

13) Aurélio FERREIRA-GOMES

Bruno GICQUEL

14) Dominique CALVE, ép. LE DAIN

Céline CODEN, ép. ALLAIN

Hors Commune :

15) Alain LE MORELLEC

Claudie LE CHELARD

16) Yvonne JEGOU, ép. BRIAND

Jean Marc EVEN

Commission Aménagement, Urbanisme et Habitat, Equipements structurants :

Monsieur NICOLAS rappelle la délibération en date du 14 avril dernier par laquelle l'assemblée avait arrêté la composition de la Commission « Aménagement, Urbanisme et Habitat, Equipements structurants » et le désaccord qui en était résulté avec les membres de l'opposition. Monsieur NICOLAS indique qu'après un échange avec Monsieur MASSE, il a accepté d'ouvrir cette commission à un membre de l'opposition.

Suite à un désaccord concernant la méthode de calcul pour l'élection d'un membre de la minorité, Madame le Maire conclut en proposant d'ajourner cette question et en indiquant que l'alternative de calcul soit étudiée et discutée avec l'opposition avant d'être soumise à nouveau au Conseil Municipal. Elle précise alors qu'elle se propose de s'en tenir à la seule solution qui aura une valeur juridique ce qu'elle approuve à l'unanimité l'assemblée.

Délégué communal à la Commission Locale de l'Eau :

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, François VANGHENT en qualité de délégué pour représenter la commune au sein de la CLE du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux « baie de Lannion ».

Commissions Permanentes de LTC :

Madame le Maire informe l'assemblée de la constitution des commissions au sein de LTC et de la proposition d'y intégrer éventuellement des membres des conseils municipaux.

A) Commission d'Evaluation de Transfert de Charges (CLECT) :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne Marie Pierre LE CARLUER délégué pour le représenter au sein de la « Commission Locale chargée d'Evaluer le Transfert de charges » (CLECT, au sens du 1^{er} alinéa du IV de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts) de Lannion-Trégor Communauté (LTC).

B) Commission Intercommunale d'Impôts Directs (CIID) :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, propose au Conseil Communautaire de désigner :

Titulaire

Suppléants

1) Gildas NICOLAS

Virginie CHAUVEL

délégués pour le représenter au sein de la Commission Intercommunale d'Impôts Directs de Lannion-Trégor Communauté (LTC).

C) Commissions Consultatives des Services Publics Locaux (CCSPL) :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, propose au Conseil Communautaire de désigner, pour le représenter au sein des CCSPL suivantes, Collège élus :

- Commission Consultative « Collecte des déchets » :
Marie Pierre LE CARLUER ;
- Commission Consultative « Déplacement et Accessibilité » :
Françoise ALLAIN
- Commission Consultative « Eau Potable et Assainissement » :
Jean François GOAZIOU ;

D) Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, considérant que des habitants de la commune de Ploubezre sont fréquemment usagers de certains services proposés originellement par la Communauté de Communes de Beg ar C'hra, à l'unanimité, propose au Conseil Communautaire de désigner, pour le représenter au sein du CIAS ou de ses Commissions thématiques :

Collège n° 2, administrateurs :

Frédéric LE FOLL

Membre des Commissions thématiques du CIAS :

- Commission « Enfance Jeunesse » :
Catherine GOAZIOU ;
- Commission Consultative « Personnes Agées » :
Michel LE MANAC'H ;
- Commission Consultative « CISPD »
Rozenn LISSILOUR-MENGUY ;

Indemnités de fonction du Maire et des adjoints :

Madame le Maire rappelle la délibération en date du 14 avril dernier par laquelle l'assemblée avait arrêté le régime des indemnités de fonctions de l'exécutif communal. Elle précise que, conformément à ce qui avait été dit à l'occasion du vote du budget, la municipalité ne souhaite pas maintenir ce dispositif à hauteur de ce qui a été voté initialement et propose que l'assemblée le vote à hauteur du montant constaté à la fin de mandat précédent, à un arrondi de coefficient près, soit une indemnité nette estimée à :

Maire	1 370 €
1 ^{er} adjoint	600 €
Adjoints	480 €
Conseillers municipaux délégués	300 €

Projet de bail au Pôle Médical :

Madame le Maire fait part à l'assemblée de sa rencontre, avec Monsieur NICOLAS, d'un médecin postulant pour intégrer le cabinet médical. Elle indique que celui-ci envisage de s'installer dans le Trégor à l'été prochain et qu'il doit échanger prochainement avec le Dr Allan CLEC'H.

Chemins de randonnée - convention à passer :

Madame le Maire indique qu'il lui paraît souhaitable que ce point soit examiné en Commission avant d'être présenté à l'assemblée et propose son ajournement, ce qu'approuve l'assemblée.

Travaux avec le SDE :

- Desserte des logements sociaux de la ZAC du bourg

Madame le Maire informe l'assemblée d'une proposition du Syndicat Départemental d'Energie pour les travaux de desserte en électricité, éclairage public et de terrassement de conduite de gaz au titre du projet de 12 logements sociaux sur l'îlot C de la ZAC. Elle précise que le coût global des travaux est de 24 400 € HT.

- Décision sur le terrain BSB :

le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de confier au SDE le terrassement d'une conduite gaz

prévu pour la desserte des logements pour un montant estimatif de 1 800 € HT et aux conditions définies dans la convention « travaux connexes aux réseaux publics de distribution de gaz ». Notre commune ayant transféré cette compétence au Syndicat Départemental d'Electricité, elle versera à ce dernier une subvention d'équipement de 74 % tel que défini dans la convention précitée et conformément au règlement .

E) Convention SDE -Travaux supplémentaires à la ZAC du bourg pour déplacement de ligne HTA :

Le Maire informe que par délibération du 29/03/2013, le conseil municipal avait approuvé le projet d'alimentation HTA de la ZAC du bourg présenté par le SDE pour un montant estimatif de 83 700 € TTC. Après réalisation des travaux, il s'avère que le montant des travaux s'élève à 85 554,74 € TTC. Le montant de la participation de la commune étant de 20 % s'élève donc à 17 110,95 € TTC au lieu de 16 740 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le nouveau montant de travaux et autorise le Maire à en solder le paiement auprès du SDE.

Convention d'achat d'énergie avec le SDE :

Monsieur VANGHENT fait part à l'assemblée d'un courrier du Syndicat Départemental d'Energie en date du 8 janvier 2014 par lequel celui-ci propose d'adhérer à un groupement de commandes pour la fourniture d'électricité et de gaz naturel (réseau GRdF) que le syndicat animerait et qui passerait les marchés publics pour le compte des collectivités locales. Il indique que cette façon de procéder devrait permettre d'obtenir des tarifs plus intéressants pour la commune tout en simplifiant la mise en concurrence et propose donc d'adhérer au groupement d'achats.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte les termes de la convention constitutive du groupement d'achat d'énergies, annexée à la présente délibération ;
- autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'énergies ;
- autorise Madame le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement ;
- autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Ploubezre.

Affaires diverses

Reconduction d'un marché à bon de commandes :

Après en avoir délibéré,

Considérant le marché à bons de commandes passé en procédure adaptée et dit « Marché voirie communale », passé en date du 20 juin 2012,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la proposition du Maire de reconduire pour l'année 2014, le marché désigné ci-dessus et autorise le Maire à signer la décision de reconduction, ainsi que toutes les pièces y afférent

Jury de fleurissement :

Après en avoir délibéré, l'assemblée se propose de reconduire les deux membres extérieurs, sous réserve de leur accord, Madame le Maire se proposant de participer au jury. Monsieur LE DROUMAGUET se propose comme accompagnateur.

Kelou :

Madame DIOT-ROBIN fait part à l'assemblée de la consultation pour la rédaction et l'impression du bulletin municipal et indique la préférence de la Commission pour l'entreprise Publi Trégor, moins disante avec 2 053 € par numéro,

Conseil Municipal du 20 juin 2014

Désignation des délégués pour l'élection des Sénateurs :

INDIQUER LE NOM DE LA LISTE OU DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus)	Suffrages obtenus	Nombre de délégués (ou délégués supplémentaires) obtenus	Nombre de suppléants obtenus
Liste UN NOUVEAU SOUFFLE POUR PLOUBEZRE	18	6	3
Liste D'UNION DES FORCES DE GAUCHE ET DE PROGRES DE PLOUBEZRE	5	1	1

Commission Aménagement, Urbanisme et Habitat, Equipements structurants

Maire Monsieur NICOLAS rappelle la délibération en date du 14 avril dernier par laquelle l'assemblée avait arrêté la composition de la Commission « Aménagement, Urbanisme et Habitat, Equipements structurants » et le désaccord qui en était résulté avec les membres de l'opposition. Il rappelle aussi la décision du Conseil Municipal du 19 mai d'ajourner sa délibération en vue de vérifier si le Maire doit figurer dans le dénombrement de la liste pour l'application de la proportionnelle. Il indique alors que, lors d'une ren-

contre avec l'opposition, le constat a été fait que le Maire, membre de droit des commissions, ne figure pas dans le calcul pour l'application de la proportionnelle. En conséquence, il propose qu'un membre de l'opposition soit désigné comme titulaire de la commission et qu'un membre de l'opposition soit désigné pour le suppléer et invite l'opposition à communiquer les noms de ses candidats.

Monsieur MENOUE conteste cette position et demande que 2 titulaires soient désignés pour siéger dans la commission. Suit un échange au cours duquel, Madame GOURHANT maintient sa position. En conséquence, Monsieur MENOUE se déclare candidat en qualité de titulaire et Monsieur MASSE en qualité de suppléant. Ils demandent alors que le suppléant reçoive, pour information, une convocation à la commission, ce qui est accepté.

Après en avoir délibéré, par 18 voix pour et 5 abstentions (celles de Mmes CHAUVEL et PERRIN, Mrs LE MANAC'H, MENOUE ET MASSE) le Conseil Municipal arrête la composition de la commission, constituée de :

Vice-Président, 1er Adjoint : Gildas NICOLAS ;

François VANGHENT, David BLANCHARD, Gilles ROPARS, Jean François GOAZIOU, Jean Yves MENOUE (suppléant : Jérôme MASSE).

Conseil Municipal du 30 juin 2014

Compte de gestion 2013 – Budget principal ;

Madame LE CARLUER donne présentation du Compte de Gestion 2013 établi par le Receveur Municipal pour le budget principal de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2013 pour le budget principal tel qu'établi par le Receveur Municipal.

Compte Administratif 2013 – Budget principal ;

En section d'Exploitation :

Dépenses	2 076 772,17 €
Recettes	2 628 035,79 €

En section d'investissement :

Dépenses	1 485 678,94 €
Recettes	1 386 872,47 €

Soit un déficit d'investissement de clôture de 98 806,47 € hors résultat reporté, et un déficit de 320 200,09 € avec le solde reporté de N-1.

L'excédent global de clôture est donc de 397351 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame LE CARLUER, Madame le Maire et Monsieur MENOUE s'étant retirés de la table des délibérations, adopte le Compte Administratif 2013 par 4 voix pour (Virginie CHAUVEL et Jérôme MASSE et leurs procurations) et 17 abstentions.

Affectation du résultat de 2013

Le Conseil Municipal, vu le résultat dégagé par l'exercice 2013 du budget général, à l'unanimité, décide de réaliser le virement prévu de la section de Fonctionnement, soit 646 000 €, à la section d'investissement (article 1068), le solde étant reporté sur l'exercice 2014.

Compte de gestion 2013 de l'Eau :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2013 pour le budget Eau tel qu'établi par le Receveur Municipal.

Compte administratif 2013 - Eau :

En section d'Exploitation :

Dépenses	329 361,69 €
Recettes	305 282,71 €

En section d'investissement :

Dépenses	67 880,84 €
Recettes	88 927,57 €

Affectation du résultat de 2013

Le Conseil Municipal, vu le résultat dégagé par l'exercice 2013 du budget de l'eau, à l'unanimité, décide de réaliser le virement prévu de la section de Fonctionnement, à hauteur de l'excédent, soit 6 880,04 €, à la section d'investissement (article 1068).

Compte de gestion 2013 des Opérations Funéraires :

Madame LE CARLUER donne présentation du Compte de Gestion 2013 établi par le Receveur Municipal pour le budget des opérations funéraires. Elle précise que celui-ci est conforme aux écritures portées au compte administratif de 2013. En conséquence, elle propose de l'approuver.

Compte Administratif des Opérations Funéraires 2013 :

En Section de Fonctionnement :

Dépenses	2 132,10 €
Recettes	2 132,10 €

Soit un solde de Fonctionnement de clôture de 0,00 €.

Compte de gestion 2013 de la Zone d'Aménagement Concerté :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion 2013 pour le budget de la Zone d'Aménagement Concerté tel qu'établi par le Receveur Municipal.

Compte Administratif de la Zone d'Aménagement Concerté 2013 :

En Section de Fonctionnement :

Dépenses	1 789 066,21 €
Recettes	1 789 182,93 €

Soit un Excédent de Fonctionnement de clôture de + 116,72€.

En Section d'Investissement :

Dépenses	1 661 811,77 €
Recettes	1 192 578,34 €

Soit un Déficit d'Investissement de clôture de 469 233,43 € hors résultat reporté, et un Déficit d'Investissement de 609 811,77 € avec le solde reporté de N-1.

Le Compte Administratif 2013 du budget de la ZAC par 4 voix pour (Virginie CHAUVEL et Jérôme MASSE et leurs procurations) et 17 abstentions.

Compte de gestion 2013 du Pôle Médical :

le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion 2013 pour le budget du Pôle Médical tel qu'établi par le Receveur Municipal.

Compte Administratif du Pôle Médical 2013 :

En Section de Fonctionnement :

Dépenses	26 805,82 €
Recettes	68 280,25 €

Soit un excédent de Fonctionnement de 41 474,43 € avec le solde reporté de N-1.

En Section d'Investissement :

Dépenses	66 977,00 €
Recettes	15 268,50 €

Soit un déficit d'Investissement de clôture de 51 708,50 € hors résultat reporté,

ou un déficit d'investissement de clôture de 58 811,11 € avec le solde reporté de N-1.

le Compte Administratif 2013 du budget du Pôle Médical par 4 voix pour (Virginie CHAUVEL et Jérôme MASSE et leurs procurations) et 17 abstentions.

Affectation du résultat de 2013

Le Conseil Municipal, vu le résultat dégagé par l'exercice 2013 du budget du Pôle Médical, à l'unanimité, décide de réaliser le virement prévu de la section de Fonctionnement, à hauteur de l'excédent prévu, soit 37 711,00 €, à la section d'investissement (article 1068).

Budget Supplémentaire 2014 de la commune ;

- En section de Fonctionnement, Dépenses et Recettes s'équilibrent à hauteur de : 12 510,09 €.

- En section d'Investissement, Dépenses et Recettes s'équilibrent à hauteur de : 2 010 498,09 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité (5 abstentions : Mme CHAUVEL, Mrs MASSE et MENOÛ et leurs procurations) le budget proposé en votant les crédits de fonctionnement et d'investissement par chapitre.

Budget Supplémentaire 2014 de l'Eau :

- En section de Fonctionnement, Dépenses et Recettes s'équilibrent à hauteur de : 44 000,00 €.

- En section d'Investissement, Dépenses et Recettes s'équilibrent à hauteur de : 121 000,00 €.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget proposé en votant les crédits de fonctionnement et d'investissement par chapitre.

Budget Supplémentaire 2014 de la Zone d'Aménagement Concerté :

- En section de Fonctionnement, Dépenses et Recettes s'équilibrent à hauteur de : 1 661 811,77 €.

- En section d'Investissement, Dépenses et Recettes s'équilibrent à hauteur de : 2 161 811,77 €.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget proposé en votant les crédits de fonctionnement et d'investissement par chapitre.

Budget Supplémentaire 2014 du Pôle Médical :

- En section de Fonctionnement, Dépenses et Recettes s'équilibrent à hauteur de : 3 763,43 €.

- En section d'Investissement, Dépenses et Recettes s'équilibrent à hauteur de : 100 974,11 €.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget proposé en votant les crédits de fonctionnement et d'investissement par chapitre.

Travaux aux écoles :

Monsieur VANGHENT présente les travaux à réaliser pour les écoles, au titre des économies d'énergies ainsi qu'en vue d'améliorer la qualité sonore de la salle de restauration. En l'occurrence, il s'agit de réaliser, en vue de l'isolation thermique et de la diminution de volume à chauffer, un abaissement de plafond dans le réfectoire (partie élémentaire) avec maintien des sources lumineuses naturelles déjà existantes et mise en œuvre de panneaux d'absorption de son. Ces panneaux seraient aussi installés dans la partie maternelle, à l'occasion de travaux de peintures et de reprise de l'éclairage. Dans les classes ces travaux seraient aussi réalisés en régie, à l'image de ce qui a déjà été entrepris (isolation, rénovation des éclairages, modification du dispositif d'aération par double flux) au Groupe Scolaire. Enfin, la porte du préau serait changée, compte tenu de son mauvais état et des difficultés pour la manœuvrer.

Rapport annuel sur la gestion des services :

1) Rapport sur le service de l'eau :

Il apparaît ainsi que les ventes d'eau ont été de 124 683 m³ l'an passé (contre 132 955 m³ en 2012, 137 480 en 2011, et 137 218 m³ en 2010) pour une mise en distribution de 153 383 m³ (contre 160 100 m³ en 2012, 154 161 m³ en 2011, et 150 949 m³ en 2010). Les pertes d'eau peuvent donc être estimées à 28 700 m³, soit 23,0 % du volume vendu (contre 20,04 % en 2012, 10,82 % en 2011, 9,09 en 2010, 4,52 % en 2009, 9,39 % en 2008, 6,06% en 2007, 11,45% en 2006, 5,04 % en 2005, 11,5 % en 2004, 6,5 % en 2003 et 15,6 % en 2002, ~25% en 2001). Ce chiffre traduit une forte dégradation du rendement sans que le service n'arrive à déterminer une explication (pas de fuite repérable de nuit). Le décalage des dates de relevés de compteurs avait été avancé comme facteur explicatif les dernières années, mais, s'il constitue de produire des effets, il ne suffit plus à expliquer l'évolution globale du niveau du rendement. Au total le ratio de perte n'a toujours pas d'explication pertinente.

Sur l'origine de l'eau, 76 102 m³ sont importés du Syndicat de Traou Long, soit approximativement 50 % de nos besoins d'eau potable, et 1 283 m³ de Ploumilliau. Symétriquement, la production de l'usine de Keranglas, sur une année entière, couvre près de 50 % de nos besoins, soient 75 998 m³.

- A court terme : optimisation du rendement réseau, pour limiter les coûts liés à l'achat d'eau au Syndicat de Traou Long (à cet égard, on observera que des réducteurs de pression et des compteurs de sectorisation ont été mis en place en 2012 et 2013 afin d'améliorer le rendement du réseau et de diminuer les risques de fuites). Cette politique est maintenue pour cette année ;
- A court terme : optimisation de la dilution autour de 40 mg/l de nitrate en distribution (à cet égard, on observera qu'un analyseur en continu de Nitrate a été installé en 2012 au réservoir des 5 croix afin de maîtriser le taux de nitrate de l'eau du réseau) ;
- A moyen terme : amélioration du taux de nitrate de la ressource d'eau brute ;

Les taux de nitrates de l'eau du puits de Keranglas étaient en baisse durable depuis plusieurs années.

Sur la qualité de l'eau mise en distribution, tous les paramètres analysés montrent une nette efficacité de la filière. Plus généralement, sur les deux secteurs de distribution, tous les paramètres sont au minimum de détection et aucune mesure de mauvaise qualité ne nous a été notifiée en 2013.

Pour les années 2014 et suivantes, la régie des eaux avait demandé quelques adaptations pour l'exploitation de la ressource. De même, certains gros travaux étaient à envisager à terme :

- 1) Pose de compteurs de sectorisation (Intermarché et Keriel) ;
- 2) Réfection de la conduite de refoulement depuis keranglas jusqu'aux 5 crois :
Travaux lancés en fin 2013 et réalisés à ce jour ;
- 3) Extension du réseau à Kervoïc
Fait en 2013 ;
- 4) Renouvellement ou la suppression des conduites en amiante ciment (secteurs du Launay, de la rue A. PRIGENT, de la rue des Genêts) ;
- 5) Bouclage du réseau en sécurisation du secteur de Hent Meur ;

Pour 2013, les travaux non réalisés dans cette programmation sont reconduits et s'y ajoutent les travaux suivants :

- 6) Pose de compteurs de sectorisation (route de la métairie et de Kerevoanic) ;

Sur le prix du service de l'eau, pour un consommateur théorique de 120 m³, on obtient un coût moyen normalisé de 2,33 € le m³, au 1er janvier 2013 (2,22 € au 1er janvier 2012), qui se décompose ainsi :

Affaires foncières :

A) Vente de terrains à bâtir au lotissement François LE GUILLOU

A l'invitation de Madame le Maire, Monsieur NICOLAS informe l'assemblée que plusieurs personnes se sont engagées à acquérir un lot au lotissement communal.

B) Vente d'un Terrain à SCI BERCO (Intermarché) :

Monsieur NICOLAS informe l'assemblée qu'en raison des travaux effectués rue Pierre Yvon TREMEL et de l'installation de containers enterrés en partie sud du terrain à céder à la SCI BERCO, il y a lieu de modifier les emprises de surfaces de terrains cédés entre la commune et la SCI BERCO

C) Acquisition d'un terrain à la SCI BGM :

Monsieur NICOLAS informe l'assemblée que la SCI BGM, représentée par M. BERNARD-GRIFFITHS, propose de céder à la commune une partie du trottoir resté sur sa propriété le long de RD 11 et de l'intégrer dans le domaine public.

D) Acquisition d'un terrain à M. GADBOIS :

Monsieur NICOLAS informe l'assemblée que M. GADBOIS propose de céder à la commune une parcelle sise rue Joseph LESBLEIZ le long de RD 11.

E) Prémption d'un terrain – vente GADBOIS :

Monsieur NICOLAS informe l'assemblée que M. GADBOIS cède une parcelle bâtie sise rue Joseph LESBLEIZ le long de RD 11, face à la carrière.

Convention d'achat d'eau avec Ploumilliau :

Modification de la convention passée avec la commune de Ploumilliau en 1994, qui est devenue obsolète suite au changement de mode de gestion du service
Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la nouvelle convention.

Tableau des effectifs :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, compte tenu des l'avancement de grades proposés pour plusieurs agents.

Tarifs de rentrée 2014 :

Formule	Quotient Fam. < 512 €	Quotient Fam. > 512 €
matin : 7h30 – 8h50	0,75 €	1,10 €
soir : 16h30 - 18h30	1,13 €	1,63 €
matin + soir :	1,50 €	2,10 €

A) Tarifs de cantine :

Cantine scolaire :	Tarif 13/14	Tarif 14/15
Cantine enfants, Ploubezre	De 2,88 €	à 2,94 € (+ 2,00 %)
Cantine enfants, « Extérieurs »	De 3,31 €	à 3,38 € (+ 2,00 %)
Garderie scolaire du midi	De 3,56 €	à 3,63 € (+ 2,00 %)
Cantine Adultes	De 5,02 €	à 5,12 € (+ 2,00 %)

B) Tarifs garderie :

Madame GOAZIOU propose que le tarif de la garderie soit revu pour être adapté à des nécessités liées à l'optimisation de la gestion du service et aux contraintes de l'informatique.

C) Tarifs de Centre Aéré / ALSH de l'année scolaire :

(1)	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
QF	Jusqu'à 550 €	de 551 € à 750 €	de 751 € à 950 €	de 951 € à 1200 €	Plus de 1200 €
Tarif / journée (2) repas compris Ouverture de 7h45 à 18h30	7,77 €	9,63 €	11,47 €	13,59 €	15,44 €
Tarif ½ journée du mercredi Ouverture de 13h30 à 18h30	3,00 €	3,72 €	4,43 €	5,24 €	5,97 €

* (1) + 10 € par nuitée et par enfant participant à la semaine camping des moyens ou des grands.

* (2) Tarif applicable sur des semaines complètes uniquement, ou pour les cas dérogatoires (maladie, ...).

Chemin de randonnée – convention à passer :

Le Conseil Municipal, autorise le Maire à signer une convention tripartite renouvelée avec la Communauté de Centre Trégor et Monsieur HUON de PENANSTER.

Affaires diverses :

* LTC : Convention de délégation de gestion de l'eau :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet de convention de gestion du service d'eau à passer avec Lannion Trégor Communauté pour l'assistance de la commune à la gestion de ce service.

* LTC : Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour AEP :

le Conseil Municipal, autorise le Maire à signer avec Lan-

nion Trégor Communauté une convention de délégation de Maîtrise d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux :

- Installation de 2 compteurs de sectorisation ;
- Branchements (~20) ;
- Divers travaux de rénovation de matériels (sondes, pompes javel, ...) ;
- Divers travaux sur réseaux ;

*** Garantie d'emprunt pour 12 logements BSB :**

Dans le cadre de la construction des 12 logements sociaux par BSB, la commune doit s'engager à apporter une garantie d'emprunt sur 50% du financement demandé auprès de la Caisse des Dépôts et consignations.

Conseil Municipal du 25 juillet 2014

Continuités écologique sur le Léguer à Kerguiniou :

A) Propos introductif

Monsieur Jean Yves PICHON 1^{er} vice Président de l'Association de la Vallée du Léguer en charge du dossier « Cours d'eau » et Madame Catherine MORET, directrice, présentent le projet de modification des ouvrages sur le Léguer au lieu dit Kerguiniou.

Pour Kerguiniou, une étude détaillée a été réalisée par l'AVL en vue de déterminer les enjeux en termes de continuités écologiques. Cette étude a conclu que pour rétablir ces continuités, 2 seuils (ou barrages) privés sont à araser, le troisième étant simplement réaménagé.

B) Décision

le Conseil Municipal :

- Valide le principe de mise en œuvre du programme de rétablissement des continuités écologiques à Kerguiniou proposé par l'Association Vallée du Léguer ;
- Demande la prise en charge par LTC des coûts relatifs à l'opération « Restauration des continuités écologiques » à Kerguiniou, pour la part correspondant à son territoire, soit 1 666 €, dans la mesure où la compétence relève de LTC ;

Préemption sur propriété bâtie GADBOIS ;

A) Propos introductif :

la possibilité d'une préemption sur la propriété F 43 au 29 rue Joseph LESBLEIZ, dite propriété GADBOIS.

Cette préemption peut se faire au titre de la réalisation d'un logement social et qu'elle a été étudiée en ce sens en commission urbanisme du 23 juillet dernier.

Opération dont on peut estimer que l'équilibre financier (ie la neutralité financière pour le budget de la commune) est facilement envisageable. En conséquence, il est proposé à l'assemblée de valider le projet de préemption de la propriété sur cette base.

Sur le réaménagement de la voirie :

Considérant l'hypothèse de préemption au titre d'un logement social, la commune peut envisager un réaménagement de la voirie au droit de la propriété.

B) Décision :

Considérant l'intérêt pour la commune de réaliser des logements sociaux sur son territoire ;

Décide d'exercer son droit de préemption sur la propriété cadastrée F43 du 29 rue Joseph LESBLEIZ à Ploubezre.

Compteurs de sectorisation pour l'eau potable :

A) Propos introductif :

Monsieur VANGHENT rappelle à l'assemblée le projet d'installation de 4 compteurs de sectorisation sur la commune afin de mieux cerner les consommations par secteur du réseau et identifier plus efficacement l'origine des fuites en vue d'améliorer le rendement du réseau. Il propose que l'assemblée sollicite l'AELB pour son financement.

B) Décision :

Considérant l'utilité de la mise en place d'une sectorisation sur le réseau d'eau potable de la commune ;

Sollicite l'aide de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne au taux le plus élevé possible.

Affaires diverses :

*** Elaboration du SAGE Baies de Lannion :**

l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de la baie de Lannion commencé en 2013 et en cours actuellement. Il précise qu'une subvention de 75,26 € est demandée à la commune.

Au titre de 2013 et qu'une « convention de partenariat pour l'élaboration du SAGE "Baie de Lannion" » est proposée pour l'année 2014 avec une répartition des coûts proportionnelle aux cubages d'eau prélevés dans le milieu, soit pour Ploubezre un montant de 522,29 € à charge.

L'assemblée approuve à l'unanimité le projet de SAGE

Conseil Municipal du 19 septembre 2014

Fusion LTC – CCCT ;

le Conseil municipal émet un avis favorable, à l'unanimité, sur l'arrêté de Monsieur le Préfet en date du 26 juin 2014 portant fixation du périmètre de la Communauté d'agglomération issue de la fusion de Lannion-Trégor Communauté et de la Communauté de communes du Centre Trégor.

Rénovations d'éclairages publics :

Dans le cadre du Grenelle 2 de l'Environnement, le Syndicat Départemental d'Energie a proposé de rénover l'éclairage public sur le terrain des sports ;

- Rénovation et mise en conformité, pour un coût global des travaux estimé à 11 650 €

Travaux sur la toiture de l'église :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de

- 1) Rapporther sa décision en date du 7 février 2014 et donc de retirer la Maîtrise d'Oeuvre au Cabinet d'architecte LE MOEN, défaillant ;
- 2) D'attribuer la Maîtrise d'œuvre au Cabinet LEOPOLD, de Morlaix ;
- 3) D'autoriser le Maire à signer les pièces du contrat de Maîtrise d'œuvre ;
- 4) D'autoriser le Maire à engager la commune sur la phase travaux et donc à signer les devis et pièces du marché à

passer en procédure adaptée.

Conventions pour chemins de randonnées :

Signature des conventions tripartites entre la Communauté de Centre Trégor et avec :

1. La Fédération départementale de pêche des Cotes d'Armor ;
2. La Gaule Lannionnaise ;
3. Monsieur Jean Claude LE ROUX ;
4. Monsieur Mark GAUTHIER KOEDLESVAREG ;

et confirme sa demande du 30 juin dernier d'inscription du chemin au PDIPR.

Projet RFF sur la ligne Plouaret-Lannion :

Madame le Maire informe l'assemblée du projet de RFF, annoncé lors d'un échange informel, de lancer une enquête Commodo / In Commodo en vue de la fermeture des PN 11 (La Lande pour aller vers Convenant Donval) et PN 13 (Accès à Goas Prenn). Le PN 9 (passage piéton de Kerauzern) étant un PN privé ne ferait pas l'objet d'une enquête pour sa fermeture. Elle indique qu'une réunion publique est organisée par RFF, représenté par Madame Amandine Le Guen, le 22 septembre à 20 heures à la salle du CAREC.

Madame le Maire rappelle le courrier de RFF en date du 28 juillet 2014 et déjà cité par Monsieur LE DROUMAGUET, demandant la position de la commune sur l'éventuelle cession d'une bande de terrain (~120 m²) lui appartenant et bordant la ligne de chemin de fer à hauteur du PN 11 (La Lande) afin d'étudier l'option de son électrification et demande que l'assemblée se prononce favorablement sur le principe de la cession.

B) Décision :

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la demande de RFF et en avoir délibéré, décide à l'unanimité de donner un avis de principe favorable à la cession d'une bande de terrain estimée à 120 m², à définir au sud-ouest du passage à niveau n°11, au prix de 1 €, l'ensemble des frais restant à la charge de RFF, et sous réserve qu'aucune contrepartie financière ne puisse être demandée à la commune pour l'établissement d'une éventuelle servitude à établir sur l'emprise du PN ou de ses abords.

Affaires diverses

*** Fonds de Concours en Investissement Communautaire (ou FCI) :**

Madame le Maire fait part à l'assemblée des modalités arrêtées par Lannion Trégor Agglomération pour l'attribution du nouveau « Fonds de Concours en Investissement » pour 2014. Son objectif est de financer des opérations d'équipements (acquisitions de matériel ou de biens immeubles, des travaux) sur le territoire d'une commune.

Pour Ploubezre le montant estimé du FCI est de 28 319 €. Le Maire propose de solliciter ces dotations et d'appuyer la demande de la commune sur les acquisitions auprès de Monsieur GADBOIS.

L'assemblée approuve la proposition du Maire à l'unanimité et sollicite le Fonds de Concours en Investissement communautaire auprès de LTC pour le montant maximal.

*** Voyage anniversaire à Llanbradac'h :**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée sa décision en

date du 14 avril dernier par laquelle le Conseil Municipal décidait de maintenir sa participation de 100 € pour chaque élu représentant la commune lors des cérémonies de jumelage avec Llanbradach. Elle rappelle aussi que l'assemblée s'était déclarée favorable à la même prise en charge au bénéfice des anciens élus s'étant engagés pour participer à l'anniversaire des 20 ans du jumelage.

Pour cette dernière occurrence, il apparaît que la prise en charge est effectivement possible sous réserve d'une délibération nominative. Compte tenu de cette obligation, l'assemblée décide que, considérant que Messieurs Jean Paul GOFFI et Gildas NICOLAS ont participé au voyage du 26 juillet au 30 juillet 2014 inclus, ils recevront une participation de 100 € chacun au titre de leurs frais de voyage et séjour.

*** Marchés de Travaux dans la ZAC :**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée le projet de travaux d'aménagement d'une voie et réseaux pour la desserte des logements sociaux de la tranche 1 et 2 de BSB sur l'îlot C de la ZAC, suite à son engagement par délibération du 19 mai 2014. Une consultation a été réalisée et un groupe de travail présidé par le Maire a procédé à l'ouverture des plis et a proposé les offres suivantes, comme mieux disante :

- Lot 1 : Terrassement voirie assainissement

Entreprise SLC, de Ploubezre, marché de 71 238 € H.T

- Lot 2 : Réseaux Télécom et eau potable

Entreprise SLC de Ploubezre, marché de 15 310,00 € H.T

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de réaliser les travaux d'aménagement de voirie et réseaux de l'îlot C de la ZAC.

*** Création d'une 8^{ème} classe :**

Madame GOAZIOU se félicite de la création, remercie Mmes FERRE et RUULT, du collectif des parents pour leur présence à Saint Briec en appui de la municipalité, et dit sa satisfaction pour les enseignants, dont les conditions de travail menaçaient de ne pas être heureuses.

*** Journées Européennes du Patrimoine :**

Monsieur JEGOU rappelle à l'assemblée que les Journées Européennes du Patrimoine auront lieu ce week-end et fait part à l'assemblée du programme de cette manifestation sur la commune en rappelant qu'il a fait parvenir à chaque membre de l'assemblée les fiches réalisées par l'analyste du Conseil Régional, Mr LECUILLIER. Il fait aussi part de son souhait que ce dernier soit remercié par la commune pour la qualité de son travail, qui sera consultable prochainement sur Internet, à l'adresse www.patrimoine.bzh.

Puis Monsieur JEGOU fait part à l'assemblée de la conférence du 26 septembre prochain, par Guillaume LECUILLIER, sur le thème de « La construction du paysage rural en Bretagne ».

Vous pouvez consulter l'intégralité des Comptes-rendus de Conseils Municipaux en mairie et prochainement sur le site Internet de la commune.

Communiqué Clévacances Côtes d'Armor

Si vous possédez un hébergement de tourisme, gîte ou chambre d'hôtes, non labellisé, il n'est pas trop tard pour pallier ce manque et le faire labelliser. Vos hébergements seraient ainsi valorisés et vos clients seraient sécurisés.

Clévacances, le seul label-qualité certifié AFNOR, est un réseau de 18 000 propriétaires au niveau national et de 550 en Côtes d'Armor. C'est un label connu par les touristes et reconnu par les propriétaires. Il certifie la qualité de votre ou de vos hébergements, mieux il apporte des services incomparables pour mener à bien votre activité : conseils technique, juridique et fiscal, mise à disposition de contrats types, un espace privé pour vos hébergements sur le site internet www.clevacances.com, des partenariats pour faciliter leur commercialisation... et l'ensemble de ces services pour un coût minimum.

Vous le savez il est de plus en plus difficile de louer des hébergements de tourisme sans garantir une certification de leur qualité, sans avoir un accompagnement personnalisé et sans appartenir à un réseau de propriétaires. Pensez-y. Cela n'engage à rien de se renseigner.

Clévacances Côtes d'Armor

Par mail : 22@clevacances.com

Au téléphone: 02 96 22 93 55

Par courrier : 30, chemin de Goasmeur, 22500 Paimpol

CLÉVACANCES CÔTES D'ARMOR

30 Chemin de Goasmeur – 22500 Paimpol – Tél. : 02 96 22 93 55

E-mail : 22@clevacances.com - Web : www.clevacances.com



AGENDA 2015

JANVIER

Samedi 10 : Vœux du maire

Vendredi 30 : Loto société de chasse

FÉVRIER

dimanche 1^{er} : Vide dressing « association Ploubz'Anim »

Samedi 7 : Fest Noz MIN RAN

Samedi 15 : Bal des Genêts d'Or

Dimanche 22 : Animation Country HAPPY BOOTS

Vendredi 27 : Théâtre Muco

MARS

Dimanche 1^{er} : Théâtre Muco

Samedi 7 : Repas USP

Samedi 14 : AG + Repas société de chasse

Samedi 21 : Repas de l'Amicale Laïque

Dimanche 29 : Pot au Feu de la Paroisse

AVRIL

Dimanche 5 : Fest Deiz MIN RAN

Samedi 11 : Loto Ploubz'Anim

Samedi 26 : Fest Noz de l'Ecole Diwan

MAI

Samedi 30 et dimanche 31 : Pardon de Kerauzern

JUIN

Weekend du 13 : Fêtes patronales

Dimanche 27 juin : Kermesse de l'Amicale Laïque

JUILLET

Samedi 18 juillet et Dimanche 19 juillet : kermesse des chasseurs de Ploubezre

Infos pratiques / Titourou pleustrek

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Lundi et samedi : de 9h à 12h
- Mardi, mercredi, jeudi, et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Téléphone : 02 96 47 15 51

Courriel : mairie@ploubezre.fr

Site internet : www.ploubezre.fr (en cours de renouvellement)

Permanence des élus (sur rendez-vous) :

Maire : Brigitte GOURHANT

- Mercredi et samedi de 10h à 12h



1^{er} Adjoint : Gildas NICOLAS, chargé de l'Urbanisme et de l'Habitat, des Equipements structurants

- Mardi de 17h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h



2^{ème} Adjoint : Catherine GOAZIOU, chargée de la Petite enfance, des Affaires scolaires et Péricolaires

- Mardi de 9h à 10h30 et samedi de 10h à 12h



3^{ème} Adjoint : Annaëlle LE MAU, chargée des Personnes Agées, de la Solidarité et des Affaires Sociales

- Vendredi de 10h45 à 11h45



4^{ème} Adjoint : Marie Pierre LE CARLUER, chargée des Finances

- Vendredi de 9h30 à 10h30



5^{ème} Adjoint : Yves LE DROUMAGUET, chargé de l'Agriculture, des Travaux, de la Voirie, du Cadre de Vie

- Mardi de 10h à 11h30



6^{ème} Adjoint : François VANGHENT, chargé de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable

- Vendredi à partir de 16h



Conseiller Municipal Délégué : Louis JEGOU, chargé de la Culture, de la Vie Associative

- Jeudi de 17h à 18h



Conseiller Municipal Délégué : Frédéric LE FOLL, chargé de la Jeunesse et des Sports

- Mercredi de 10h30 à 12h



Conseiller Municipal Délégué : Armèle ROBIN-DIOT, chargée du Tourisme, de la Communication et de l'Information

- Mercredi de 17h à 18h



Services médicaux

Pôle Médical et Para-Médical : 2, rue François Tanguy-Prigent

Médecin Généraliste :

Docteur Alain CLECH : 02 96 47 14 15

Chirurgien-Dentiste :

Docteur Eric ESNAULT : 02 96 54 74 13

Cabinet Infirmier : 02 96 37 79 40

Christelle GUIGNARD

Anita LE BRAS

Françoise LE FEON

Masseurs Kinésithérapeutes : 02 96 47 14 44

Isabelle OLLIVIER

Franck LECOMBRE

Podologue :

Nadège BLIGNE-JORET : 02 96 37 53 76

Médecin Généraliste : Docteur Olivier CAOULAN

7, Rue Paul Salaun - Tél : 02 96 47 13 66

Chirurgiens-Dentistes : Docteur Ofelia VLAD

Docteur Andrei GROZA

4, Place de la Poste - Tél : 02 96 47 12 03

Orthophoniste : Annaëlle LE MAU

Kermin, route de Tonquédec - Tél : 06 40 51 55 57

Pharmacie : Laurent BERNARD-GRIFFITHS

2, rue Pierre-Yvon Tremel - Parc Izellan - Tél : 02 96 47 15 31

Poste

Horaires d'ouverture :

- Fermé le lundi
- Les mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Le jeudi : de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
- Le samedi : de 9h à 12h

Levée du courrier : du lundi au vendredi 14h45, le samedi 10h45

Contact au 02 96 47 14 49

Déchèterie

La déchèterie du Creyo, ouverte à tous, a désormais des horaires valables toute l'année :

Les lundi, mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les horaires des 10 autres Eco-relais ou déchèteries de la communauté d'agglomération, eux aussi ouverts à tous, sont à votre disposition à la mairie.

Date des encombrants :

le 10 septembre et le 10 décembre.

Le retrait des encombrants se fait sur inscription. Contacter : LTC au : 080022300

Services d'urgence

SAMU : 15

Pompiers : 18

Police : 17

Gendarmerie nationale : 02 96 37 03 78

Centre hospitalier : 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor : 02 96 46 65 65

Écoles

École maternelle : 02 96 47 13 01

École élémentaire : 02 96 47 13 02



ANNE-TAXI
06 07 49 73 32
Transports toutes Distances
Malades Assis (TAP)

LANNION • PERROS-GUIREC • PLOUBEZRE

Transports toutes distances

Pour vos réservations
(gare - aéroport - hôpital - dialyse)
Soit fax : 02 96 48 32 79 ou
e-mail : annetaxilannion@gmail.com

Carte bancaire acceptée



CHARPENTE
MENUISERIE BOIS ET PVC
Menuiserie Aluminium Technal - FABRICANT
MIROITERIE - FERMETURE
NEUF ET RÉNOVATION

SCEG - Menuiseries Tél. 02 96 49 02 02

Rue de Colombier - B.P. 74 - 22700 PERROS-GUIREC - Fax: 02 96 23 16 12 - groleau.ann@wanadoo.fr
Société Coopérative de Droit Local - RC Dougny 84 3 1 - Siret 524 167 428 0000 - Gué. N° 47521 - 19h-19h 18h 30
Banque de France - 1024101147 0000



FERRET JIMMY

Peinture, décoration, ravalement.
Démoussage et peintures sur toiture
Revêtement sols et murs.

Rte de Kernabat - 22300 PLOUBEZRE
Tél. : 02 96 47 17 79
Port. : 06 62 89 78 87

BRIAND

Combustible
02 96 48 10 41
LANNION



- FIOUL - GAZOLE
- BUTANE - PROPANE
- BOIS - CHARBON
- ENTRETIEN - RAMONAGE



Intermarché SUPER
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Ploubezre

Parc Izellan - Tél. : 02 96 46 72 31
Ouvert du lundi au samedi : 9h - 19h30
Dimanche : 9h-12h30



NOUVEAU SERVICE
Retrait d'argent 7/7j
Aire de camping-cars

menuiserie générale
bois - alu - P.V.C
charpente - placoplâtre



CHRISTIAN SCOUR

PLOUNEVEZ-MOEDEC 02-96-38-61-33
06-80-03-58-45

Lair Taxi

Conventionné par la CAM
pour tout transport médical

Toutes distances
Gares - Aéroports

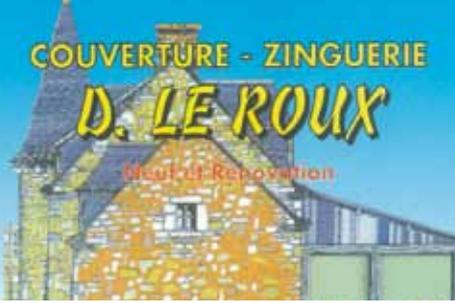
Portable : 06 62 34 25 53



Aurélien Couverture

Couverture - Zinguerie
Neuf & Rénovation

Aurélien Padé / Kerbrézant - 22300 PLOUBEZRE
Tél. 02 96 37 66 68



COUVERTURE - ZINGUERIE
D. LE ROUX
Neuf et Rénovation

PLOUBEZRE 02 96 47 18 13

Plomberie
Chauffage
Électricité
Énergie
Renouvelable



S' Jean 22420 PLOUARET
email : mestricd@wanadoo.fr Tél/Fax : 02 96 38 96 98

TREGOR AMBULANCES TAXIS



Taxis • Ambulances • VSL

Toutes distances • Tous Transports • Assis • Allongés
Acc. Travail • Rayons • Dialyses • Scanner • Gares • Aéroports

TAXI LANNION PLOUBEZRE - 02 96 47 10 10
PLOUARET - 02 96 38 34 34
TAXI TREVOU-TREGUIGNEC - 02 96 23 74 30
PLESTIN-LES-GRÈVES - 02 96 54 15 15 - Fax 02 96 54 15 16

tregorambulances@orange.fr • www.tregor-ambulances.com

TREGOR INFORMATIQUE
www.tregorinformatique.fr
06 21 42 40 73



DEPANNAGE - FORMATION
INSTALLATION A DOMICILE
VENTE DE MATERIEL
PARTICULIER et PROFESSIONNEL



Loïc LANCIE
CHAUFFAGE - RAMONAGE

La lande 22300 PLOUBEZRE
02 96 47 16 09 06 19 58 33 08

Taxi MENEZ

Ploubezre-Lannion
Conventionnés (Chimio,
Radiothérapie, etc)

06 12 73 10 06
06 08 35 15 21